Ville de Sens

ROB

Rapport d'orientations budgétaires

2025

www.ville-sens.fr

édito du maire

Alors que nous entamons les discussions autour du Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) pour l'année 2025, je tiens à rappeler l'importance de cet exercice décisif pour l'avenir de notre collectivité.
En 2024, nous avons affirmé notre volonté d'offrir à nos concitoyens un document clair et pédagogique, permettant à chacun de comprendre les grandes orientations de notre politique budgétaire. Cette démarche de transparence se poursuit cette année avec un ROB conçu pour être encore plus accessible, car nous croyons fermement que la confiance des administrés repose sur une communication claire et des engagements respectés.
Depuis l'exercice budgétaire 2023, nous avons fait le choix d'une stratégie rigoureuse et ambitieuse, axée sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement et le maintien d'un haut niveau d'investissements structurants pour notre ville. L'année 2025 s'ouvre sur des résultats concrets et positifs issus de cette stratégie. Grâce à une gestion rigoureuse, nous avons non seulement consolidé nos finances, mais également créé les conditions nécessaires pour poursuivre nos ambitions en matière d'investissements structurants. Ces avancées, que chacun peut observer dans les projets d'aménagement et les services renforcés, sont le fruit de choix stratégiques assumés et portés par l'ensemble de notre équipe municipale.
Notre engagement reste clair : maintenir un équilibre budgétaire sans augmenter la pression fiscale. Pour y parvenir, nous poursuivrons notre travail sur l'optimisation des ressources et la recherche de nouveaux partenariats, tout en restant fidèles à notre volonté d'investir massivement pour répondre aux besoins de notre territoire. La modernisation des infrastructures, le renforcement des équipements publics et le soutien à l'économie locale constituent les piliers de cette stratégie.
La présentation de ce rapport d'orientations budgétaires est donc bien plus qu'un exercice technique : c'est un acte politique au service du bien commun et un moment de débat essentiel. Chaque décision budgétaire reflète notre vision d'une ville dynamique, solidaire et ambitieuse. Je compte sur l'implication de chaque élu pour que les débats qui suivront la lecture de ce document soient à la hauteur des attentes des Sénonaises et des Sénonais.
Avec la volonté de servir et de faire avancer Sens, ensemble.

Le Maire,
Paul-Antoine de Carville

sommaire

Éditorial du Maire p.3

Partie 1 : Contexte économique et bilan budgétaire p.7

- 2024 : entre maîtrise de l'inflation et dérive des finances publiques p8-9
- 2025 : Des incertitudes renouvelées p10-11
- Stabiliser la trajectoire des finances publiques : en enjeu crucial pour 2025 p12-13
- La contribution des collectivités territoriales au rééquilibrage des comptes de l'État p14-15
- Un contexte local dynamique et des défis financiers ambitieux p16-17
- Situation budgétaire de la collectivité à la fin de l'exercice budgétaire 2024 p18-19
- Des recettes de fonctionnement qui atteignent un niveau inédit p20-21
- 2024 : la poursuite du choc d'investissement p22-23
- Restauration de l'épargne brute : un levier essentiel pour la résilience financière p24-25
- **Synthèse de l'exécution budgétaire 2024 p26**

Partie 2 : Orientations budgétaires et engagements de politiques publiques pour 2025 p.29

- Orientations budgétaires pour 2025 : continuité, visibilité et anticipation p30-31
- Présentation de la structure de la section de fonctionnement pour 2025 p32
- Synthèse de la structure de la section de fonctionnement p33
- Présentation de la structure de la section d'investissement pour l'année 2025 p34
- PPI : plan pluriannuel d'investissement 2023-2026 p35
- Schéma prospectif d'endettement p36

Partie 3 : Principaux engagements de politiques publiques pour 2025 p.39

AXE 1 : Créer et faire vivre le lien intergénérationnel p40
- Une présence affirmée dans les quartiers prioritaires de la ville p41
- Une politique d'investissement soutenue au service de la cohésion sociale p42
- Sens ville active et sportive p43
- Une politique événementielle pour tous les Sénonais p44

AXE 2 : protéger, éduquer et émanciper les habitants p45
- Petite Enfance : des projets ambitieux pour un accueil modernisé et renforcé p46
- L'éducation, toujours premier poste budgétaire municipal p47
- Culture : moderniser pour mieux partager p48
- Publics fragiles p49

AXE 3 : réussir la transition environnementale p50
- Vers une gestion durable et responsable des ressources : transition énergétique et sobriété en action p51
- Les espaces verts : un atout pour la ville et ses habitants p52
- Poursuivre la renaturation en ville p53
- La transformation des Promenades : un chantier emblématique au service de la transition environnementale p54

AXE 4 : moderniser l'administration p55
- Mettre l'usager au cœur de l'action publique p56
- Améliorer le cadre de travail des agents de la collectivité p57
- Maîtrise des risques et responsabilité sociétale : assurer l'avenir avec engagement et prévention p58
- Transformation numérique et gestion sécurisée : pour une administration moderne et performante p59

AXE 5 : entretenir et valoriser le patrimoine historique et naturel de la ville p60
- Transformation du cœur de ville et préservation de son patrimoine historique p61
- Entre histoire et nature : rénovation des lieux d'exposition sénonais p62
- Modernisation et préservation du parc du Moulin à Tan p63

AXE 6 : soutenir la dynamique démographique et économique du territoire p64
- Une politique de l'habitat ambitieuse et offensive p65
- Mise en œuvre du plan « Agir pour le commerce et l'artisanat du Coeur de Ville » 2024-2026 p66
- Entretenir et développer les infrastructures pour accompagner la croissance de Sens p67

1ère partie

Contexte économique et bilan budgétaire

2024 : entre maîtrise de l'inflation et dérive des finances publiques

L'année 2024 illustre les paradoxes de l'économie française. Alors que l'inflation se stabilise et que la croissance reste légèrement positive, les finances publiques se détériorent dangereusement. Cette situation met en lumière une gestion budgétaire fragilisée par des choix discutables et des mécanismes structurels inefficaces. Si les perspectives inflationnistes rassurent, l'aggravation du déficit public interpelle et appelle à des réformes courageuses pour restaurer la soutenabilité de la dette de l'État.

Une stabilisation de l'inflation : retour à la cible

Après plusieurs années de tensions inflationnistes, 2024 marque une accalmie, avec une hausse des prix contenue à 2,4 %. Ce ralentissement est principalement dû à la baisse des prix de l'énergie, de l'alimentation et des biens manufacturés. La tendance, amorcée dès la fin de 2023, semble durable : les prévisions pour 2025 estiment une inflation à 1,6 %, en dessous de l'objectif de stabilité fixé à 2 %. Ce retour à la normale, bien que salutaire, masque des disparités : certaines catégories de ménages continuent de ressentir les effets différés de la hausse des prix sur leur pouvoir d'achat.

Sources : Insee jusqu'en 2023, projections Banque de France sur fond bleuté.

Décomposition de l'IPCH

Une croissance modérée portée par le commerce extérieur

Avec une croissance de 1,1 %, l'économie française maintient un redressement fragile, largement soutenu par un commerce extérieur dynamique. Les exportations profitent de la reprise de la demande mondiale, tandis que la consommation intérieure reste en retrait. En 2023, le niveau d'investissement des ménages s'est fortement contracté, reflétant l'impact d'un contexte économique incertain. Toutefois, plusieurs signaux de reprise se dessinent en 2024.

Le pouvoir d'achat immobilier des ménages s'est légèrement redressé grâce à une détente des taux d'intérêt et à une stabilisation des prix immobiliers. La production de crédits aux ménages, en hausse depuis avril 2024, traduit une reprise des transactions dans l'immobilier et plus spécifiquement dans l'immobilier ancien. Bien que cette reprise soit encore freinée par un attentisme persistant sur le marché, les permis de construire, après une longue période de baisse, semblent désormais stabilisés. Ces éléments laissent entrevoir une contribution accrue de l'investissement des ménages à la croissance dans les mois à venir.

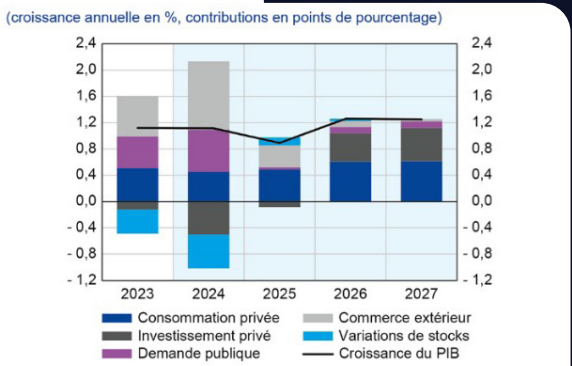

Sources : Insee jusqu'en 2023, projections Banque de France sur fond bleuté.

Contributions à la croissance du PIB réel

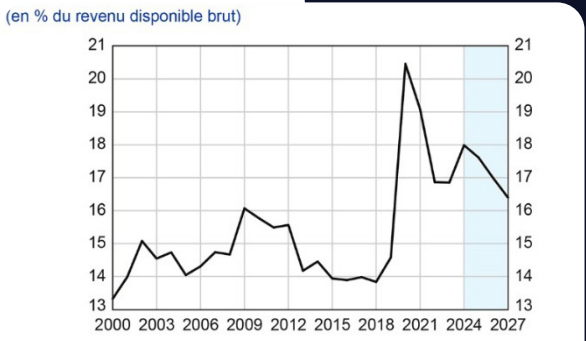

Sources : Insee jusqu'en 2023, projections Banque de France sur fond bleuté.

Taux d'épargne des ménages

Un dérapage inquiétant des finances publiques

Le déficit public constitue le point noir de l'année 2024. Initialement estimé à 4,9 % du PIB en 2023, il a finalement atteint 5,5 %, et les projections pour 2025 s'élèvent à 6,1 %. Ce chiffre alarmant traduit un triple échec :

1. **Des recettes fiscales insuffisantes :** Malgré une croissance nominale correcte, les prélèvements obligatoires progressent moins vite que le PIB, soulignant une mauvaise anticipation des rentrées fiscales.
2. **Des dépenses incontrôlées :** Les dépenses primaires continuent d'augmenter plus vite que l'économie, ce qui reflète une absence de rigueur budgétaire et un manque de priorisation des politiques publiques.
3. **Une charge d'intérêt croissante :** Le relèvement des taux d'intérêt alourdit la dette de l'État, exposant les finances publiques à un cercle vicieux où chaque euro supplémentaire de déficit aggrave les coûts de financement futurs.

La progression rapide des dépenses publiques s'explique en partie par le poids croissant des retraites, auquel contribuent le vieillissement démographique et la hausse structurelle du nombre de bénéficiaires. En 2023, le Conseil d'orientation des retraites (COR) estimait que la France consacrait environ 14,7 % de son PIB aux dépenses de retraite, ce qui représente l'un des plus hauts niveaux de l'Union européenne. La charge financière des pensions s'alourdit chaque année, exerçant une pression de plus en plus forte sur le budget de l'État.

Cette dérive budgétaire révèle des fragilités structurelles profondes, mais aussi des décisions politiques qui manquent de clarté et d'ambition. La trajectoire actuelle n'est pas soutenable : elle renforce la dépendance de l'État à des financements externes et limite ses marges de manœuvre pour investir dans des secteurs stratégiques.

Dette publique en France et en zone euro

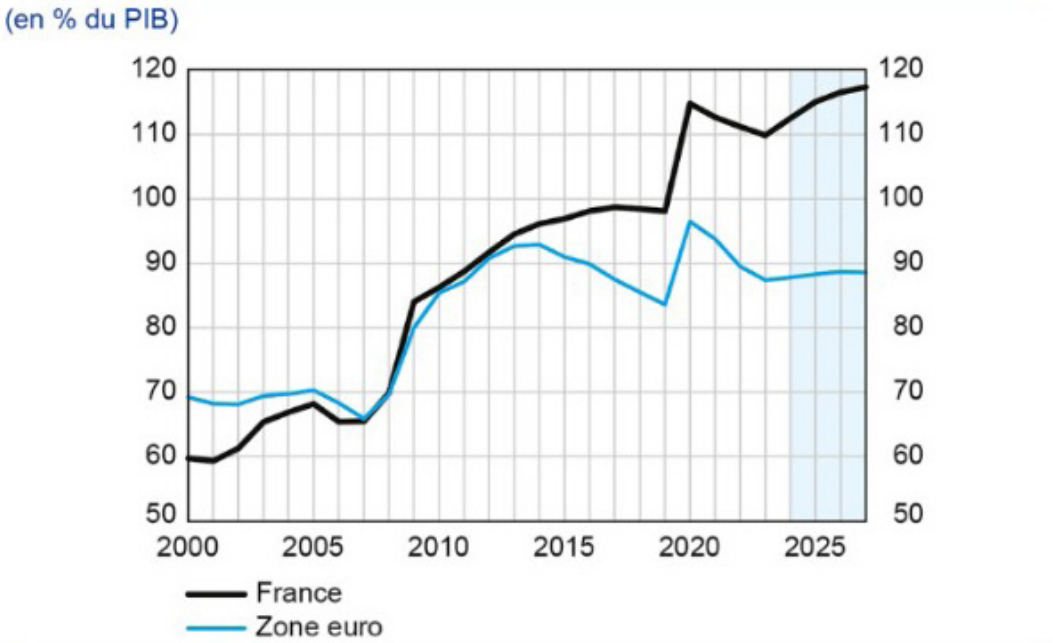

Sources : Insee et Eurostat jusqu'en 2023, projections Banque de France et Eurosystème sur fond bleuté.

2025 : des incertitudes renouvelées

L'année 2025 s'ouvre sur un contexte d'incertitudes multiples, à la fois nationales et internationales. Les turbulences politiques en France, les incertitudes autour de la politique économique des États-Unis et l'aggravation des tensions géopolitiques contribuent à fragiliser les perspectives de croissance. Ces éléments, combinés, pèsent sur la confiance des investisseurs et la capacité de l'économie française à poursuivre sa reprise amorcée en 2024.

Un environnement politique national instable

En 2025, la France fait face à une **situation politique totalement inédite** sous la Cinquième République. La **dissolution de l'Assemblée nationale**, décidée par le Président de la République au lendemain des élections européennes de 2024, a conduit à une recomposition politique majeure. Les nouvelles élections législatives ont abouti à **une Assemblée sans majorité claire**, obligeant le gouvernement à former des coalitions fragiles et à s'assurer, au minimum, de la neutralité d'une partie des parlementaires.

Cette configuration inédite a rapidement **mis en difficulté le gouvernement de Michel Barnier,** nommé après ces élections. Incapable de faire voter le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2025, le gouvernement a été renversé par une **motion de censure.** Ce renversement a provoqué une situation constitutionnelle inédite : **un gouvernement démissionnaire, sans légitimité parlementaire, incapable de présenter un PLF dans le délai imparti par la Constitution**. La France se retrouve ainsi dans une impasse politique et institutionnelle, car la Constitution ne prévoit pas ce cas de figure.

Pour faire face à cette crise, **une loi spéciale a été votée le 18 décembre 2024.** Cette loi a pour objectif d'autoriser l'État à prélever les impôts existants, effectuer les prélèvements sur recettes et ouvrir par décret les crédits nécessaires pour assurer la continuité des services publics. Cependant, cette loi spéciale se limite à **reconduire le budget de 2024,** sans pouvoir introduire de nouvelles mesures fiscales ou budgétaires, sauf si un vrai PLF est adopté ultérieurement en 2025.

Si le risque de « shutdown » est écarté, le nouveau gouvernement de **François Bayrou a pour mission principale de faire voter un PLF et un PLFSS pour l'année 2025.** L'intensité de la crise politique actuelle rend leur adoption par l'Assemblée nationale loin d'être acquise. **Si ces deux projets de loi venaient à être rejetés une nouvelle fois, la situation financière et institutionnelle de la France pourrait se détériorer davantage,** exacerbant la défiance des investisseurs et fragilisant encore les finances publiques. Déjà, l'incapacité à voter un budget avant la fin de l'année 2024 a élargi le « spread » entre les taux d'intérêt français et allemands, signalant une perte de confiance des marchés dans la capacité de la France à stabiliser sa trajectoire budgétaire. Selon la Banque de France, **le déficit public, déjà élevé en 2024, pourrait se maintenir autour de 5 % à 5,5 % du PIB en 2025,** faute de consolidation budgétaire et en l'absence de loi de finances.

Une inconnue majeure : la politique économique et commerciale américaine

Les marchés européens, à la suite de l'**élection de Donald Trump** à la Maison Blanche, ont intégré de nouveaux risques baissiers pour la croissance. En effet, **en matière commerciale, la perspective de la mise en place de politiques protectionnistes par la future administration Trump amplifie les incertitudes.** La possibilité de hausses de droits de douane ou de nouvelles restrictions commerciales pourrait nuire aux exportations françaises et peser sur la croissance européenne.

À partir de 2025, **les États-Unis pourraient adopter une politique budgétaire expansionniste,** c'est-à-dire augmenter leurs dépenses publiques (par exemple, pour financer des projets ou soutenir des aides sociales) ou réduire les impôts pour stimuler leur économie. Cependant, ce type de politique entraîne souvent **une hausse des taux d'intérêt** pour attirer les investisseurs nécessaires au financement de ces mesures. En Europe, les taux d'intérêt suivent souvent la tendance américaine. Si les taux augmentent aux États-Unis, cela pourrait également faire monter les taux en France. Résultat : emprunter deviendrait plus cher, que ce soit pour financer la dette publique ou pour les ménages et les entreprises, ce qui pourrait freiner la reprise économique prévue en 2025.

L'aggravation des tensions géopolitiques

Les tensions géopolitiques, notamment en Ukraine et au Moyen-Orient, continuent de s'intensifier. La poursuite de la guerre en Ukraine maintient une pression sur les prix des matières premières agricoles, tandis que les conflits au Proche-Orient menacent l'approvisionnement énergétique mondial.

Les **prix de l'énergie**, qui s'étaient stabilisés en 2024, pourraient repartir à la hausse en cas de perturbation des chaînes d'approvisionnement, affectant directement le pouvoir d'achat des ménages et les coûts pour les entreprises. Selon le rapport sur la stabilité financière de la Banque de France (décembre 2024), ces tensions pourraient également alimenter une **volatilité accrue sur les marchés financiers**, rendant encore plus difficile la prévision économique pour 2025.

Stabiliser la trajectoire des finances publiques : un enjeu crucial pour 2025

La situation budgétaire de la France reste extrêmement préoccupante. Après un déficit public record de 6,1 % du PIB en 2024, le gouvernement cherche à redresser la trajectoire des finances publiques dans un contexte de tensions politiques et économiques. Le projet de loi de finances (PLF) 2025, proposé initialement par le gouvernement Barnier, visait à réduire le déficit à 5 % du PIB. Mais le rejet par l'Assemblée nationale du PLFSS (projet de loi de finances de la sécurité sociale) a entraîné l'adoption d'une loi spéciale transitoire, insuffisante pour endiguer la dérive budgétaire.

Les principales orientations du budget du gouvernement Barnier

Le PLF 2025 s'appuyait sur **60 milliards d'euros d'économies,** répartis entre réductions de dépenses (41,3 milliards) et hausses de recettes (19,3 milliards).

Réductions des dépenses publiques :

- **État :** Une baisse de 41 milliards, notamment via des efforts de rationalisation (6,1 milliards), des réductions des aides aux entreprises (2,4 milliards) et des coupes ciblées dans les dispositifs écologiques (1,9 milliard pour MaPrimeRénov', les primes pour véhicules électriques et le fonds vert).
- **Sécurité sociale :** 14,8 milliards d'économies, incluant un report de l'indexation des pensions au 1er juillet (3,6 milliards) et une augmentation des cotisations des collectivités pour financer la CNRACL (2,3 milliards).
- **Collectivités locales :** Une contribution de 5 milliards via la réduction du Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA), un écrêtement de la dynamique de TVA et un mécanisme de mise en réserve pour les grandes collectivités.

Augmentations des recettes fiscales :

- **Entreprises :** 13,6 milliards d'euros, principalement grâce à une contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises (8 milliards).
- **Particuliers :** 5,7 milliards d'euros, incluant une hausse des accises sur l'énergie (3 milliards) et une contribution sur les très hauts revenus (2 milliards).

sence de loi de finances.

L'impact du budget Barnier sur la ville de Sens

Le PLF proposé par le gouvernement Barnier aurait coûté **1 million d'euros** à la ville de Sens, répartis ainsi :

- **400 000 € de FCTVA en moins (montant estimatif),** limitant les capacités d'investissement.
- **390 000 € de cotisations sociales supplémentaires,** imposées dans le cadre du PLFSS pour financer le déficit de la CNRACL.
- **200 000 € de pertes liées à l'arrêt des financements croisés ou à la baisse de la DGF,** supprimant certaines subventions conjointes entre l'État, les départements et les régions.

Bien que Sens ait été exemptée de la contribution exceptionnelle imposée aux collectivités ayant un budget de fonctionnement supérieur à 40 millions d'euros, ces mesures auraient contraint la ville à réduire ses projets d'investissement et à ajuster ses priorités budgétaires.

Focus :

Une exemption grâce à une gestion rigoureuse

La ville de Sens a été exemptée de la contribution exceptionnelle grâce à un budget de fonctionnement inférieur à 40 millions d'euros, résultat d'un travail de rationalisation budgétaire engagé dès 2023. Ces efforts, poursuivis depuis deux exercices budgétaires, ont permis de limiter l'impact des nouvelles contraintes budgétaires.

Ce travail en amont démontre la capacité de la municipalité à protéger les intérêts des Sénonais dans un contexte économique tendu, tout en évitant des ajustements brutaux qui auraient compromis les ambitions de développement de la ville. Ce choix politique réaffirme une priorité claire : garantir un avenir financier stable tout en maintenant un service public de qualité.

La loi spéciale du 18 décembre : une solution transitoire et limitée

Face à l'absence de vote du Projet de Loi de Finances (PLF) 2025 et à la censure du gouvernement Barnier, la loi spéciale « article 45 », adoptée le 18 décembre 2024, **garantit la continuité de l'État tout en reconduisant les mesures budgétaires de 2024.** Cependant, cette solution transitoire limite fortement l'ajustement budgétaire initialement prévu, réduisant son impact à 0,4 point de PIB contre 1,5 point dans le PLF 2025.

Deux mesures principales affectent directement le pouvoir d'achat :

- **Gel du barème de l'impôt sur le revenu :** Cela représente une ponction de 3 milliards d'euros, faisant entrer 400 000 nouveaux ménages dans l'impôt, touchant principalement les classes moyennes.
- **Fin du bouclier tarifaire sur l'énergie :** Cette suppression engendre une hausse moyenne des dépenses énergétiques de 40 euros par an, plus marquée pour les ménages les plus aisés.

Certains ménages bénéficient toutefois de cette configuration :

- **Retraités :** L'indexation des pensions à 2,2 % est maintenue dès janvier 2025, contrairement au décalage prévu dans le PLF.
- **Très hauts revenus :** L'abandon de la contribution exceptionnelle sur les hauts revenus représente un gain moyen de 1 300 euros pour les foyers fiscaux les plus riches.

La loi spéciale, bien qu'indispensable pour éviter un blocage institutionnel, engendre des effets redistributifs asymétriques, limitant les efforts de réduction du déficit public tout en augmentant les inégalités. Elle ne saurait se substituer, durablement, à une loi de finances pour 2025.

Les inconnues autour du PLF 2025

L'absence d'adoption du PLF 2025 et du PLFSS laisse la France dans une incertitude budgétaire majeure. Le gouvernement de François Bayrou devra présenter un nouveau texte, mais la difficulté à réunir une majorité parlementaire et les éventuelles modifications des mesures initiales du gouvernement Barnier rendent cette échéance imprévisible.

Le précédent PLF proposait **un effort budgétaire ambitieux de 60 milliards d'euros,** combinant économies et hausses de recettes. Cependant, rien ne garantit que ces orientations soient maintenues. **Pour la ville de Sens, ces mesures représentaient un impact direct ou indirect d'environ 1 million d'euros,** affectant ses capacités d'investissement et augmentant ses charges. Quelles seront les propositions du gouvernement Bayrou, et en quoi celles-ci diffèreront-elles ?

Dans ce contexte, **la ville de Sens doit composer un budget 2025 qui anticipe ces incertitudes : la ville devra prioriser ses investissements et services essentiels, tout en restant flexible pour répondre aux futures contraintes imposées par l'État.** Privilégier la prudence, ajuster les priorités et maintenir la flexibilité sont essentiels pour absorber d'éventuels ajustements et garantir la continuité des services publics et des investissements structurants. La construction budgétaire s'est assise sur les hypothèses les plus défavorables (celles de la commission mixte paritaire qui avait réussi à trouver un accord sur le PLF 2025).

La contribution des collectivités territoriales au rééquilibrage des comptes de l'État

Les collectivités territoriales jouent un rôle fondamental dans le fonctionnement des services publics de proximité et dans l'investissement au service du développement des territoires. Pourtant, elles se trouvent régulièrement associées aux efforts de réduction du déficit public, alors que leur gestion budgétaire est globalement rigoureuse et leur responsabilité dans le déséquilibre des comptes publics très limitée.

Les collectivités : un impact marginal sur le déficit public

Contrairement à l'État, les collectivités territoriales ont l'obligation légale de présenter des budgets équilibrés, ce qui les place dans une situation financière plus saine. En 2023, leur besoin de financement ne représentait que **0,3 % du PIB,** contre **5,5 % pour l'État** et environ **0,5 % pour la Sécurité sociale.**

En matière d'endettement, les collectivités affichent des chiffres modestes : leur dette représente **8,9 % du PIB**, loin des **112 %** de la dette publique nationale. De plus, cette dette est strictement dédiée au financement d'investissements (écoles, infrastructures, transition écologique) et ne sert pas à couvrir des dépenses de fonctionnement, contrairement à celle de l'État. Ce mécanisme garantit que les emprunts réalisés bénéficient directement à l'économie locale et nationale.

Dette de l'Etat et dette des APUL en % du PIB-INSEE

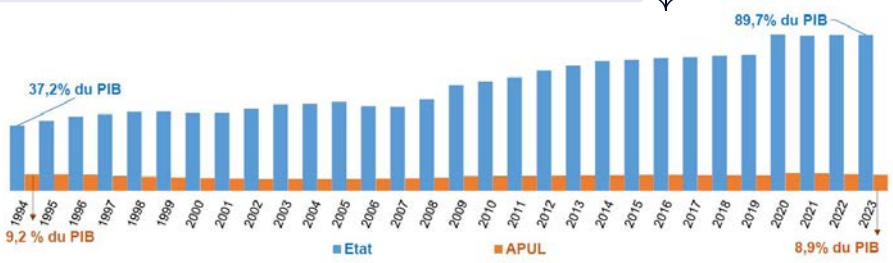

Le déficit du budget de l'Etat représente 1/3 de ses recettes, dix fois plus que les APUL (INSEE)

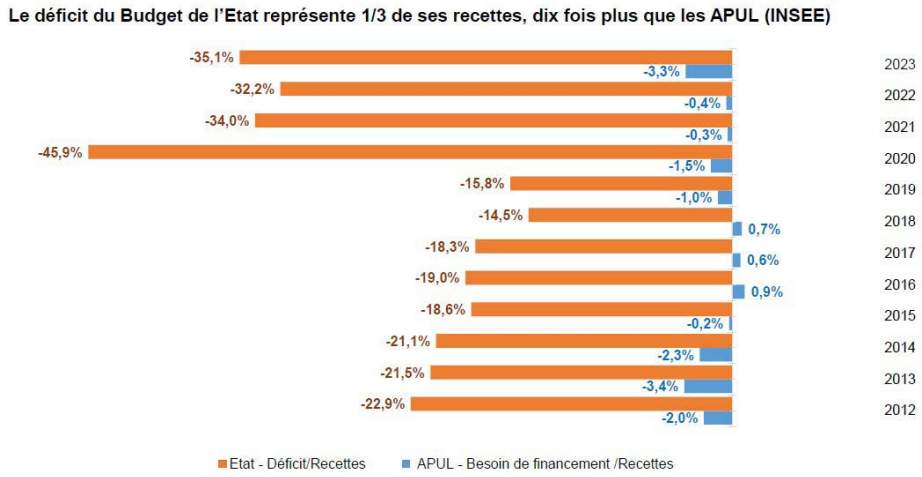

Un moteur essentiel de l'investissement public

Les collectivités territoriales sont les premiers investisseurs publics en France. Elles assurent environ 70 % de l'investissement public civil dont 64% pour le bloc communal, soit près de 64 milliards d'euros en 2024. Cet effort finan cier permet de financer des projets structurants :

- L'éducation : construction et rénovation d'écoles et de collèges, équipements numériques.
- La transition écologique : projets de rénovation énergétique, mobilités douces, énergies renouvelables.
- Les infrastructures : aménagements routiers, ferroviaires ou numériques, indispensables pour relier les territoires et soutenir leur développement.

Ces investissements jouent un rôle de catalyseur pour l'économie locale, en créant des emplois, en favorisant l'attractivité des territoires et en améliorant la qualité de vie des habitants. Ils répondent également aux grands défis nationaux, comme la lutte contre le réchauffement climatique et le soutien à la compétitivité économique.

Investissements cumulés par cycle de 6 ans, en Md€ à prix et population comparables

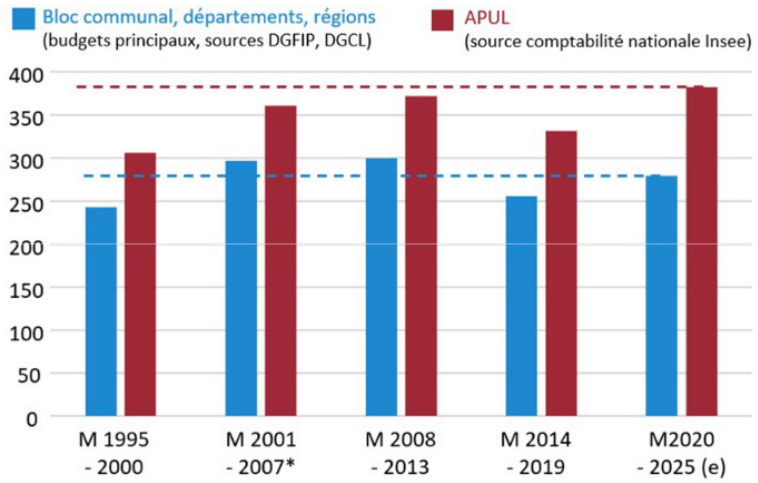

Les contraintes budgétaires : une pression croissante

Malgré leur gestion rigoureuse, les collectivités subissent de plein fouet les efforts de rééquilibrage des comptes publics décidés au niveau national :

- **Perte du levier fiscal :** la suppression de la taxe d'habitation et son remplacement par une dotation entraîne non seulement une perte d'autonomie des collectivités mais surtout à moyen terme une perte de recettes puisque la dotation de compensation n'est pas systématique revalorisée au regard de l'inflation
- **Gel de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) :** cette stagnation, qui dure depuis plusieurs années, équivaut en euros constants à une baisse de 12 % depuis 2015.
- **Hausse du point d'indice :** pour soutenir le pouvoir d'achat des fonctionnaires territoriaux, le point d'indice a été revalorisé à plusieurs reprises entre 2022 et 2024, entraînant une hausse des dépenses de personnel sans compensation de la part de l'Etat.

Ces restrictions budgétaires contraignent les collectivités à revoir leurs priorités et à recentrer leurs actions sur leur cœur de compétence.

Hausse annuelle des dépenses de personnel du bloc communal en %

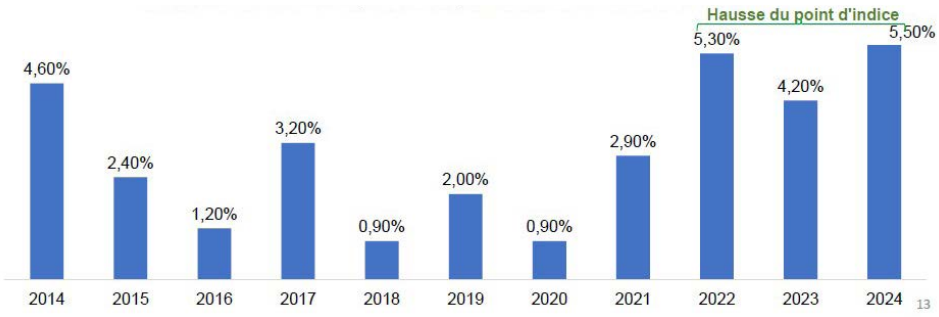

Un contexte local dynamique et des défis financiers ambitieux

Sens, ville la plus dynamique de l'Yonne, allie une croissance démographique soutenue à son rôle de pôle majeur d'équipements. Face à ces défis, la municipalité déploie depuis plusieurs années une stratégie budgétaire ambitieuse, alliant rigueur, investissements structurants, gestion maîtrisée de la dette et stabilité fiscale, pour moderniser ses équipements et améliorer durablement le cadre de vie des Sénonais.

Une croissance démographique soutenue

Depuis 2014, la ville de Sens connaît une croissance démographique régulière, oscillant entre 0,8 % et 1 % par an, selon les chiffres de l'INSEE. Cette dynamique fait de Sens la commune la plus attractive de l'Yonne. Pour 2025, sur la base des données issues du recensement INSEE 2022, la population est estimée à **27 275 habitants**, confirmant cette tendance à l'augmentation (+249 habitants par rapport à 2021). Cette croissance impose une adaptation continue des équipements publics, comme les écoles, les infrastructures culturelles et sportives, pour répondre aux besoins des nouveaux habitants tout en maintenant un haut niveau de service public.

Une centralité génératrice de charges

Classée par l'Agence nationale de la cohésion des territoires comme un **centre majeur d'équipement de niveau 4,** Sens se positionne comme un **pôle essentiel pour tout le nord de l'Yonne.** Ce niveau, le plus élevé dans la hiérarchie des centralités, implique une offre complète de services et d'équipements (hôpitaux, lycées, infrastructures sportives et culturelles). Cela génère des **coûts de fonctionnement bien plus élevés que dans des communes de taille comparable,** car ces équipements sont utilisés non seulement par les Sénonais, mais aussi par les habitants des territoires avoisinants.

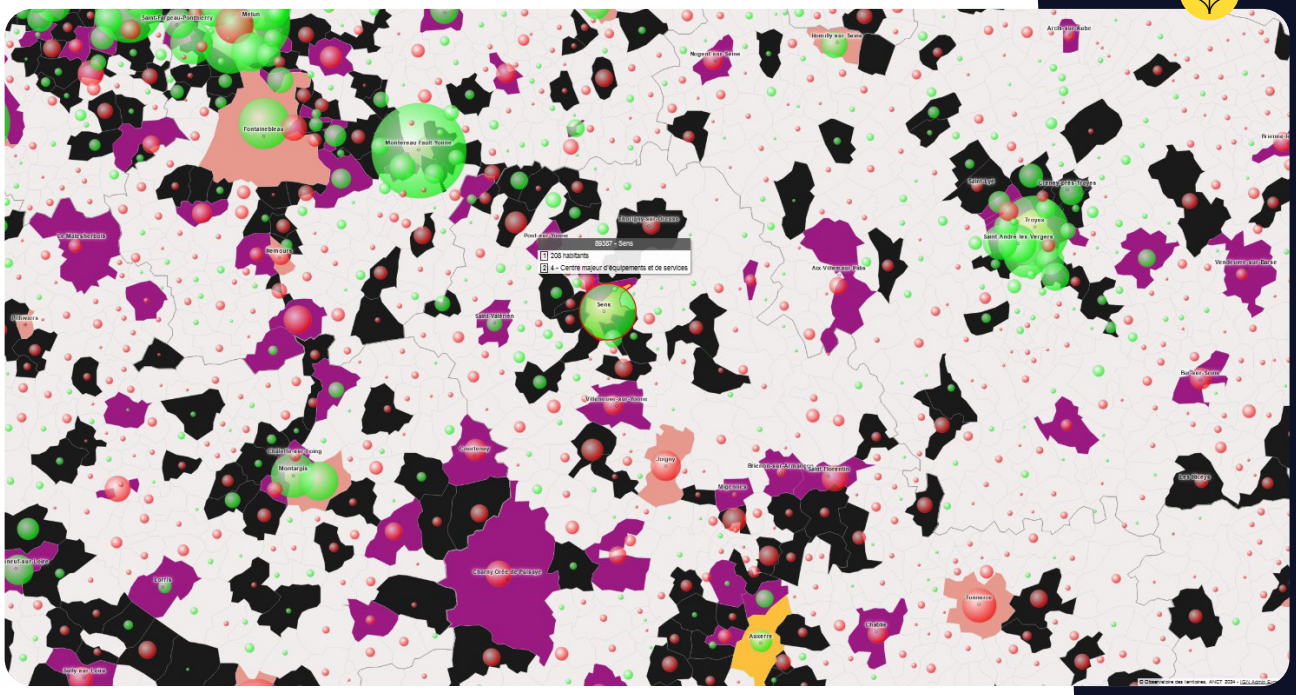

Une stratégie financière ambitieuse au service des Sénonais

Depuis 2023, la ville de Sens met en œuvre une **stratégie budgétaire et financière ambitieuse pour la période 2023-2026.** Déjà en vigueur depuis deux exercices budgétaires, cette stratégie repose sur **quatre piliers complémentaires,** chacun pensé pour répondre aux défis d'une ville en pleine croissance démographique et pour soutenir un projet politique axé sur l'amélioration du cadre de vie des habitants.

1. Une politique de rigueur : Les dépenses de fonctionnement ont été strictement encadrées afin d'améliorer les capacités d'autofinancement de la ville. Ces efforts, réalisés dans un contexte d'inflation et de hausse des charges énergétiques, ont permis de reconstituer un matelas d'épargne brute indispensable pour soutenir les investissements sans compromettre l'équilibre budgétaire.

2. Un choc d'investissement : Avec un programme d'investissement ambitieux de 66,2 millions d'euros sur 2023-2026, Sens transforme en profondeur son territoire. Ces investissements soutiennent notamment :

- **La revitalisation du centre historique et marchand,** pour renforcer son attractivité.
- **Le programme de renouvellement urbain des Champs-Plaisants,** en partenariat avec l'ANRU.
- **L'entretien et la valorisation du patrimoine bâti et naturel :** rénovation des écoles, restauration des monuments historiques, et préservation des espaces verts qui font la richesse environnementale de Sens.

3. Le choix de la dette : Sens a fait le choix d'un recours raisonné à l'emprunt pour financer ses projets structurants. Avec un endettement largement inférieur à la moyenne des villes de même strate, la ville conserve une capacité de remboursement solide tout en mobilisant les ressources nécessaires pour accompagner son développement. Le choix a été fait de rechercher le maximum de cofinancements pour éviter de recourir trop à la dette. Cette approche garantit une gestion financière prudente, en phase avec les besoins à long terme de la collectivité.

4. Le refus d'augmenter les impôts locaux : Depuis 2014, la ville de Sens n'a pas augmenté le taux de la taxe foncière, un choix assumé malgré les contraintes budgétaires croissantes. Cette stabilité fiscale vise à préserver le pouvoir d'achat des Sénonais tout en renforçant l'attractivité résidentielle de la commune.

Cette stratégie budgétaire et financière s'inscrit pleinement dans **le projet politique porté par la municipalité,** avec un objectif clair : **faire de Sens la ville de toute une vie.**

- **Améliorer le cadre de vie :** Grâce à une politique de grands travaux qui redessine la ville, tout en valorisant son patrimoine historique, architectural et naturel. La transformation des Promenades, la revitalisation du centre historique, et les projets de rénovation urbaine des Champs-Plaisants sont autant d'actions concrètes qui renforcent l'attractivité de Sens tout en offrant aux habitants un cadre de vie agréable et harmonieux.
- **Moderniser les équipements pour les habitants :** De nouvelles infrastructures voient le jour pour répondre aux besoins des Sénonais, comme la création de nouvelles crèches, la modernisation du parc Clos Le Roi, ou encore la construction d'un centre social et d'une bibliothèque annexe, offrant des lieux de vie et de partage adaptés aux attentes de toutes les générations.

Faire de Sens **la ville de toute une vie,** c'est investir aujourd'hui pour offrir à ses habitants un avenir prometteur, où chacun peut trouver les ressources nécessaires pour s'épanouir. Cette vision repose sur une approche intégrée, mêlant ambition, gestion rigoureuse et innovation, pour transformer Sens en une ville où il fait bon vivre, travailler, et grandir.

Situation budgétaire de la collectivité à la fin de l'exercice budgétaire 2024

Une maîtrise des dépenses de fonctionnement

En 2024, les dépenses de fonctionnement demeurent stables par rapport à l'exercice 2023 (+ 0,3%), alors que l'inflation est estimée à 2,6 %.

Evolution des dépenses de fonctionnement (en k€)

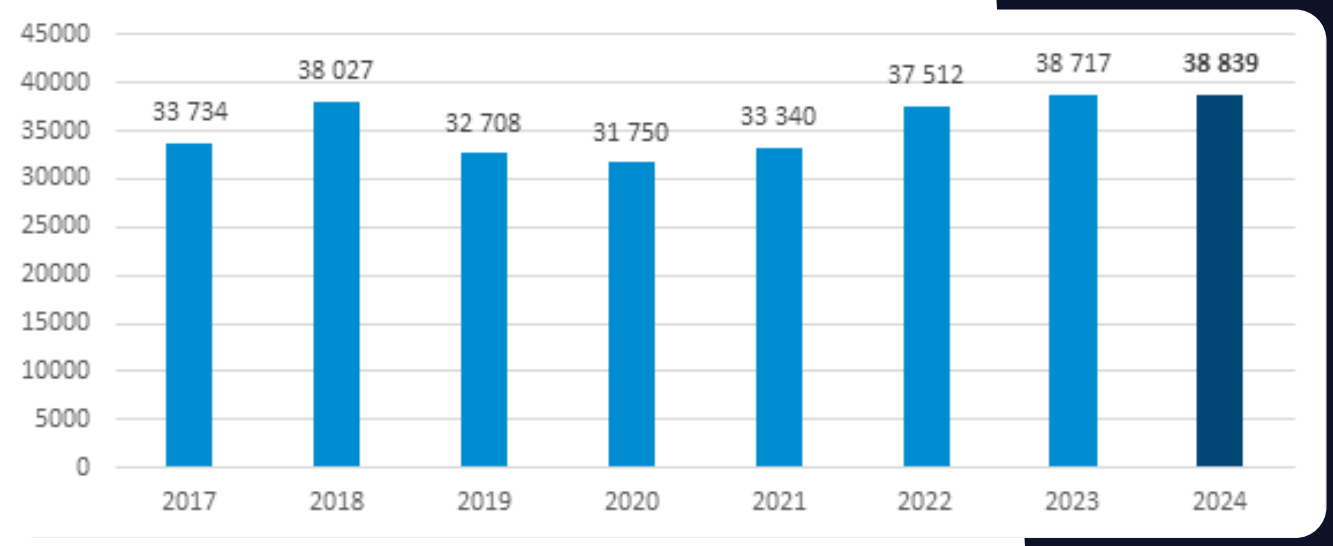

Les charges à caractère général sont stables par rapport à 2023. Néanmoins, si le choc inflationniste semble se conclure, les charges ont durablement évolué de 22 % par rapport à 2019, avant la crise du COVID, sans réelle compensation au niveau des recettes de fonctionnement.

Evolution des charges à caractère général (en k€)

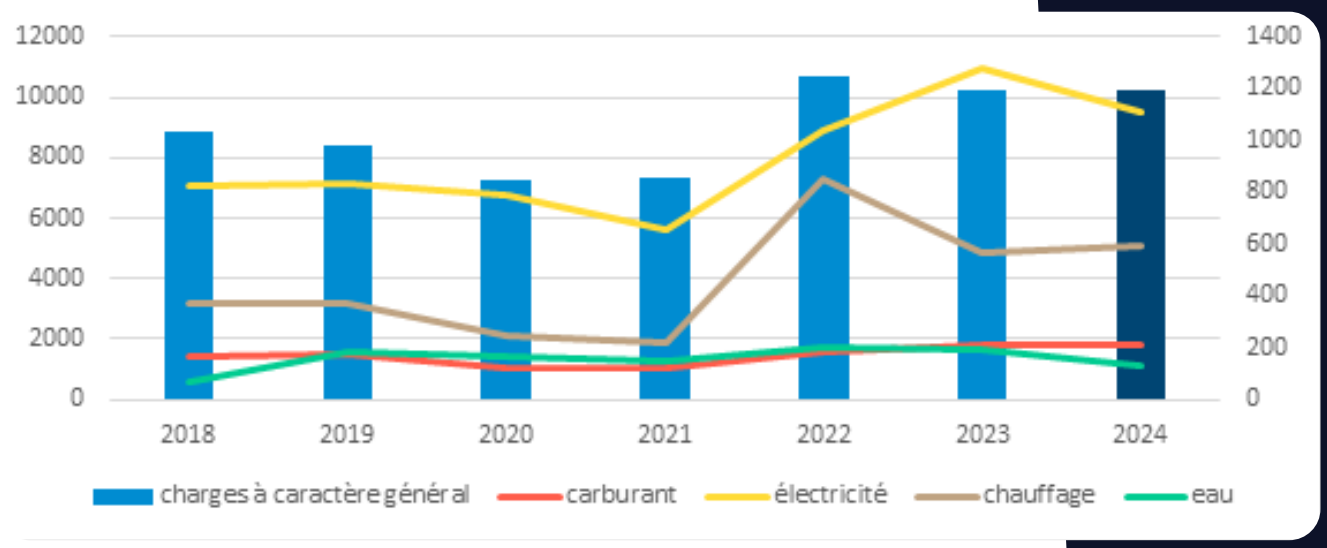

Malgré l'effet en année pleine des mesures catégorielles (revalorisation de l'indice plancher, modification des bas de grille, revalorisation de la valeur du point d'indice, etc.) les dépenses de personnel sont en légère diminution (0,2 %)

Evolution des dépenses de personnel (en k€)

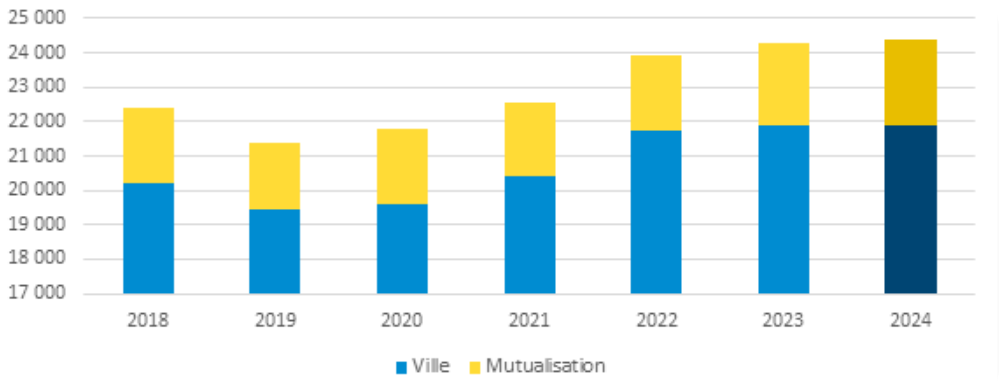

Focus RH :

La gestion des ressources humaines s'est voulue particulièrement rigoureuse pour atténuer les effets en année pleine des hausses de point d'indice (2023) et des mesures catégorielles (+5 points d'indice au 1er janvier 2024). La politique des ressources humaines s'est voulue ambitieuse conformément à l'agenda social entériné avec les représentants du personnel et les agents de la ville. La structure des effectifs est identique à l'année précédente et les opportunités de départ à la retraite ou en mobilité ont été interrogées. C'est ainsi que certains services ont pu bénéficier d'un accroissement de leurs effectifs à moyens constants (+3 agents aux espaces verts par exemple).

C'est ainsi que la part mensuelle du CIA (variable) a été sanctuarisée dans la part fixe du régime indemnitaire. Une refonte en 2025 du régime indemnitaire verra une meilleure prise en compte de l'évaluation professionnelle des agents et de l'atteinte des objectifs. En 2024, ont été également reconduits les bons d'achats à la période de Noël.

Un travail de fond a été mené sur la qualité de vie au travail et un indice de bien-être au travail a été mis en place au printemps dernier. Des ateliers associant agents et managers amèneront la rédaction d'un plan d'actions spécifique. En ce sens, un effort conséquent a été consenti en matière de dotation et de qualité des vêtements de travail. Des permanences de la direction des RH sont dorénavant ouvertes mensuellement sur chaque site de travail pour mieux entendre et accompagner les agents. Enfin une plateforme de soutien psychologique a été ouverte en décembre représentant un investissement de 2euros/mois/agent.

La majeure partie des managers a été formée en 2024, formation qui sera poursuivie en 2025 pour tous les nouveaux encadrants. L'élaboration d'un plan de formation triennal sera l'axe de travail prioritaire de l'exercice prochain : maintien des savoirs, développement des compétences. En 2024, plus de 300 agents auront bénéficié d'une sensibilisation à la RSO, action qui sera poursuivie en 2025.

L'agenda social se déploie progressivement et dans une démarche qui se veut par essence participative, sous l'angle de l'innovation publique avec un réseau interne de facilitateurs qui ont pu animer en 2024 différents ateliers autour de l'IA, d'une charte des valeurs communes et de l'organisation des olympiades internes (qui seront renouvelées en 2025).

Une mobilisation collective pour maîtriser les dépenses

En 2024, les plafonds de dépenses engagés par le Budget Primitif ont non seulement été respectés, mais également optimisés. **Le chapitre 011, qui regroupe les dépenses courantes de fonctionnement, affiche une économie de 600 000 € non consommés,** reflétant les efforts constants de maîtrise budgétaire de l'ensemble des services municipaux.
Cette performance est d'autant plus notable que la ville a dû faire face à des charges supplémentaires. Malgré cela, les services ont su adapter leur gestion pour maintenir les dépenses sous contrôle, tout en assurant la continuité et la qualité des services publics.
Cette rigueur budgétaire **renforce les capacités d'autofinancement de la ville,** permettant de préserver les marges nécessaires pour financer les projets structurants tout en respectant les engagements financiers fixés par la municipalité.

Des recettes de fonctionnement qui atteignent un niveau inédit

En 2024, les recettes de fonctionnement de la ville de Sens ont connu une progression remarquable de 8 %, bien supérieure au taux d'inflation de **2,6 %.** Cette augmentation traduit non seulement une gestion dynamique et optimisée des recettes existantes, mais également la capacité de la ville à générer de nouvelles ressources **sans alourdir la charge fiscale des Sénonais.**

Plusieurs facteurs expliquent cette performance exceptionnelle :

- **Une meilleure participation de la CAF aux frais de fonctionnement des crèches (+650 000 €) :** Cette augmentation est directement liée à un meilleur taux de remplissage des crèches municipales, résultat d'une optimisation de la gestion et d'une offre adaptée aux besoins des familles Sénonaises.
- **Une révision de l'attribution de compensation avec l'agglomération (+600 000 €) :** Une nouvelle clé de répartition des charges mutualisées entre la ville et l'agglomération a été mise en place. Cette révision intègre désormais une part locative, permettant d'inclure l'amortissement des bâtiments utilisés conjointement par les deux entités.
- **Les produits liés aux cessions immobilières (+730 000 €) :** En 2024, la ville a bénéficié de recettes issues de la vente de biens immobiliers appartenant à la collectivité. Ces cessions, réalisées dans une logique de valorisation patrimoniale, contribuent directement à renforcer les ressources disponibles pour le fonctionnement et l'investissement.
- **Un excédent reporté de 3 millions d'euros provenant de l'année 2023 :** Cet excédent exceptionnel reflète les efforts constants de maîtrise des dépenses de fonctionnement réalisés par la ville au cours de l'année précédente. Il témoigne d'une gestion rigoureuse et d'une capacité à dégager des marges financières pour anticiper et sécuriser les équilibres budgétaires.

Cette progression des recettes est un indicateur fort de la santé financière de la ville. Elle confirme l'efficacité des stratégies mises en œuvre pour maximiser les ressources disponibles tout en maintenant un service public de qualité. Cette dynamique vertueuse renforce la capacité de Sens à poursuivre ses projets structurants et à répondre aux besoins d'une population en croissance, tout en préservant l'équilibre financier de la collectivité.

Evolution des recettes de fonctionnement (en k€)

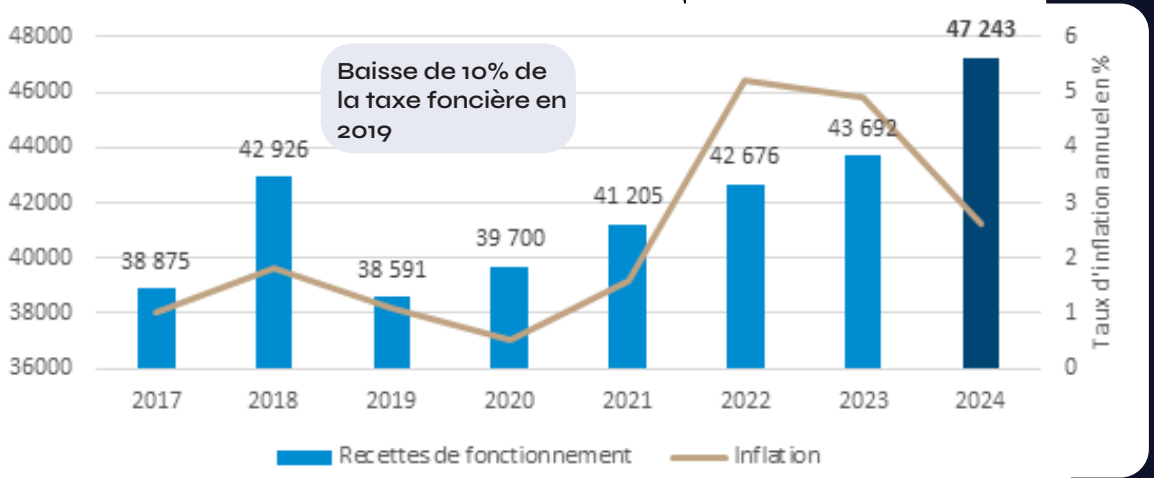

Des freins structurels et conjoncturels surmontés par une gestion proactive

Malgré des tendances de long terme, une conjoncture économique défavorable et la fin de dispositifs exceptionnels, la ville de Sens a su maintenir une **dynamique de recettes positive en 2024.** Cette résilience repose sur une gestion rigoureuse et une capacité à anticiper les évolutions, garantissant ainsi la stabilité financière de la collectivité.

1 / Une tendance de long terme : la réduction des dotations et compensations de l'État. Depuis plusieurs années, les dotations de l'État progressent à un **rythme inférieur à celui de l'inflation,** réduisant en valeur réelle leur contribution aux finances locales. Entre 2023 et 2024, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) n'a augmenté que de 4,4 %, contre une inflation de 5 % sur la même période. Cette stagnation, qui s'inscrit dans une dynamique de long terme, diminue la participation de l'État dans le financement des charges locales.

2 / Par ailleurs, **la suppression de la taxe d'habitation (TH) a privé les collectivités d'un levier fiscal essentiel.** Désormais, deux tiers des recettes fiscales locales reposent sur les propriétaires via la taxe foncière. Si les bases fiscales sont revalorisées chaque année par l'État, cette augmentation reste insuffisante : entre 2023 et 2024, les recettes liées à la taxe foncière n'ont progressé que de 2,7 %, bien en deçà de l'inflation.

3 / Une collectivité sensible à la conjoncture économique. Les recettes des Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO), directement liées au dynamisme du marché immobilier, sont particulièrement sensibles aux fluctuations économiques. **Depuis 2022, la ville de Sens enregistre une baisse progressive de ces recettes : 300 000 € de moins en deux ans, dont 200 000 € entre 2023 et 2024.** Ce recul, dû au **ralentissement des transactions immobilières,** affecte directement les capacités d'investissement de la collectivité.

La fin des dispositifs exceptionnels liés au COVID. Pour accompagner les collectivités face à la crise énergétique post-COVID, l'État avait mis en place un filet de sécurité en 2023, permettant à la ville de Sens de bénéficier de 1,268 million d'euros. Cependant, ce dispositif exceptionnel a été supprimé en 2024, laissant la collectivité sans compensation pour les hausses persistantes des coûts de l'énergie.

La DGF évolue plus lentement que l'inflation

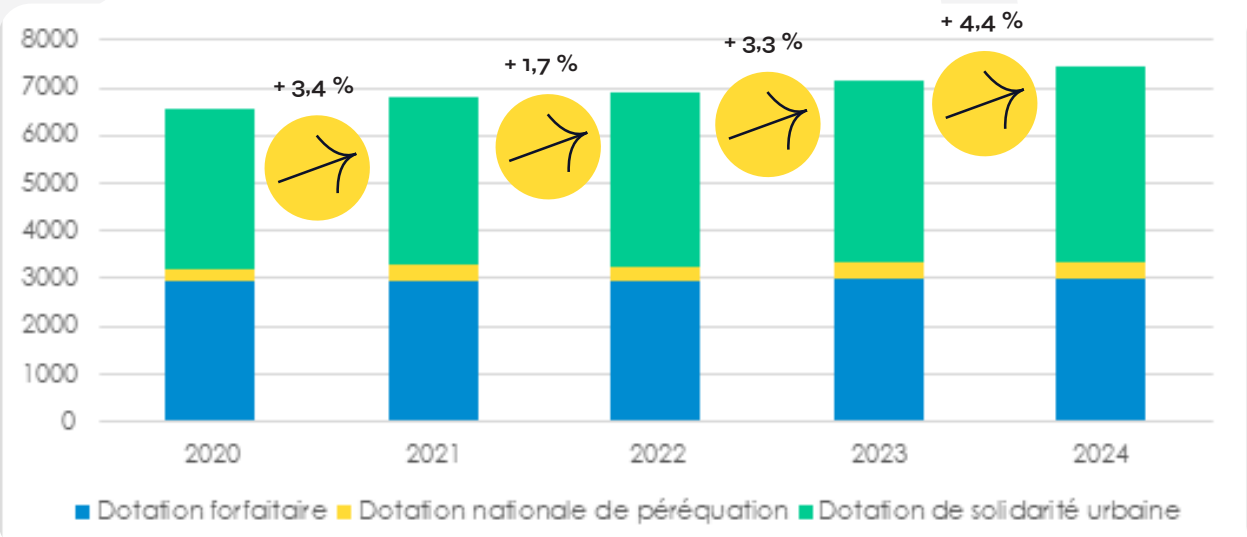

2024 : la poursuite du choc d'investissement

Un niveau record d'investissement pour la deuxième année consécutive

En 2024, la ville de Sens confirme son ambition avec un niveau d'investissement exceptionnel pour la deuxième année consécutive. Les dépenses d'investissement atteignent **10,3 millions d'euros,** auxquelles s'ajoutent **5,2 millions d'euros de restes à réaliser (RAR),** portant l'effort global d'investissement à **15,5 millions d'euros.** Ces chiffres illustrent clairement le **choc d'investissement** engagé dans le cadre de la stratégie budgétaire 2023-2026 de la collectivité, visant à moderniser les infrastructures, dynamiser le cadre de vie et accompagner la croissance démographique.

En 2023 et 2024, cette stratégie s'est traduite par un effort cumulé d'investissement de **27,2 millions d'euros** (incluant les RAR), un volume supérieur aux investissements cumulés sur les trois premières années du mandat : 2020, 2021 et 2022 (23,3 millions d'euros).

Evolution des dépenses d'investissement (en M€)

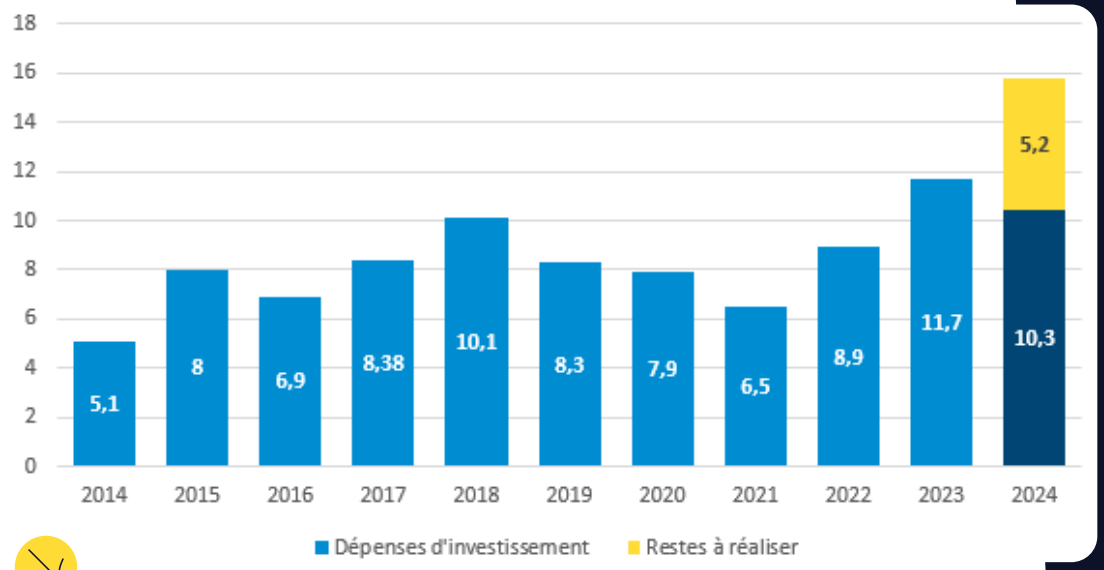

RAR : qu'est-ce que les restes à réaliser ?

Les **restes à réaliser (RAR)** représentent les engagements pris par la collectivité pour des dépenses d'investissement, mais dont le paiement sera effectué sur l'exercice suivant. Ces engagements permettent de refléter l'ampleur des projets en cours, même si certaines dépenses ne sont pas encore payées.
En 2024, les **5,2 millions d'euros de RAR** traduisent l'ampleur des travaux en cours, comme les projets de rénovation ou de construction d'infrastructures complexes qui nécessitent des délais plus longs. Ces montants s'ajoutent aux dépenses effectivement réalisées pendant l'année, donnant une vision globale de l'effort d'investissement.

Les principaux investissements de 2024 : une répartition stratégique au service des Sénonais

Ces investissements stratégiques, répartis sur différents secteurs, traduisent la volonté de la ville de Sens d'accompagner sa croissance démographique, de renforcer son attractivité et d'améliorer durablement le cadre de vie de ses habitants. Chaque projet s'inscrit dans une vision cohérente de modernisation et de développement au service de la population.

Éducation : 1,3 million d'euros

- Rénovation du bâti scolaire pour améliorer les conditions d'accueil des élèves.
- Travaux d'isolation thermique, permettant de réduire la consommation énergétique des bâtiments.
- Désimperméabilisation de cours pour une gestion plus durable des eaux pluviales, créant autant d'îlots de chaleur.

Cœur de ville : 6,03 millions d'euros

- **Plan façade :** 255 000 € pour la rénovation des façades des bâtiments du centre-ville.
- **Transformation des Promenades :** 4,48 millions d'euros pour réinventer cet espace central et historique de la ville.
- **Requalification de la voirie du cœur de ville :** 1,3 million d'euros pour les rues des Déportés et de la Résistance, ainsi que l'axe Beaurepaire-Gateau-Écrivain.

Voirie (hors cœur de ville) : 2 millions d'euros

- Rénovation de la voirie et des ponts pour améliorer la sécurité et la circulation dans les quartiers.

Espaces verts : 1,07 millions d'euros

- Poursuite de l'aménagement des espaces naturels pour préserver le patrimoine écologique et renforcer le cadre de vie des habitants dont 500 000 euros pour la rénovation des serres de collection.

Patrimoine : études et travaux : 4 millions d'euros

- Lancement d'études et de travaux pour la restauration et la valorisation du patrimoine, comme l'église Saint-Maurice, élément central du patrimoine sénonais.

Renouvellement urbain : 100 000 €

- Travaux de voirie dans les quartiers concernés.
- Études préparatoires pour la construction de La Ruche, futur équipement structurant pour le renouvellement urbain.
- Aménagement du jardin Corneille, espace vert essentiel dans le cadre de ce projet.

Sport : 585 000 €

- Rénovation des vestiaires du COSEC pour améliorer l'accueil des sportifs.
- Modernisation des équipements sportifs pour encourager la pratique et dynamiser les associations locales.

Sécurité : 300 000 €

- Modernisation du parc de vidéoprotection, avec l'ajout de nouvelles caméras pour renforcer la sécurité des habitants.

Équipement des services : 1,13 millions d'euros €

- Investissements dans les équipements nécessaires au fonctionnement des services municipaux, pour maintenir un service public efficace et adapté aux besoins croissants des Sénonais.

Restauration de l'épargne brute : un levier essentiel pour la résilience financière

En 2024, la ville de Sens a retrouvé **un niveau d'épargne brute comparable à celui d'avant la crise COVID**, atteignant **6,5 millions d'euros,** un niveau équivalent aux années 2018 et 2019. Cette dynamique traduit une gestion rigoureuse et proactive, visant à reconstituer les marges financières nécessaires pour affronter les défis à venir et maintenir l'investissement public.
En 2023, l'épargne de la collectivité a été partiellement renforcée par une aide exceptionnelle de **1,2 million d'euros** (filet de sécurité) mise en place par l'État pour compenser l'explosion des coûts énergétiques. En 2024, **notre niveau d'épargne atteint à nouveau un niveau élevé, cette fois sans aide exceptionnelle,** traduisant un effort significatif d'optimisation des dépenses et de stabilisation des recettes.

Un retour à la normale après les chocs économiques

L'épargne brute joue un rôle fondamental dans **la résilience financière de la collectivité.** Elle agit comme **un amortisseur** en cas de coup dur, permettant de maintenir les services publics et les investissements même en période de fortes contraintes économiques.
En 2022, par exemple, l'épargne accumulée les années précédentes a permis de **faire face à des hausses de dépenses imprévues, comme l'explosion des coûts de l'énergie (+1,2 million d'euros) sans avoir à engager des mesures d'urgence drastiques.**
En 2024, le retour à un niveau d'épargne brute élevé garantit non seulement la **stabilité financière,** mais aussi la capacité de la ville à **poursuivre ses projets structurants** tout en préservant **une marge de sécurité face aux incertitudes économiques.**
La reconstitution du niveau d'épargne témoigne d'une stratégie budgétaire efficace, axée sur deux priorités :

1. **La maîtrise des dépenses de fonctionnement :** Les efforts de rationalisation menés depuis 2023 (audit des services, hiérarchisation des priorités) ont permis de réduire les coûts tout en maintenant la qualité des services publics.
2. **Une gestion optimisée des recettes :** La diversification et l'optimisation des recettes de fonctionnement ont contribué à renforcer les marges financières.

Evolution de l'épargne brute et de l'épargne nette (en k€)

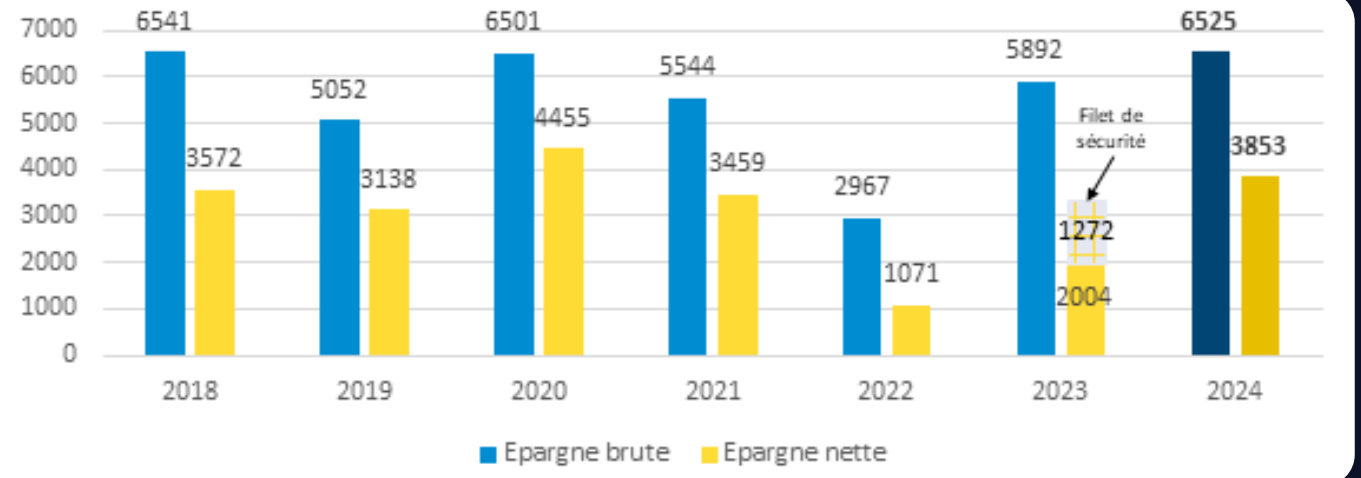

Qu'est-ce que l'épargne brute et l'épargne nette ?

L'épargne brute correspond à la différence entre les recettes de fonctionnement et les dépenses de fonctionnement (après prise en compte de toutes les dépenses y compris les intérêts de la dette). Elle reflète la capacité d'autofinancement de la collectivité, c'est-à-dire les fonds disponibles pour financer les investissements.

L'épargne nette représente l'épargne brute diminuée des remboursements en capital de la dette. Elle indique la capacité réelle de la collectivité à financer de nouveaux projets après avoir honoré ses engagements financiers.

Une gestion maîtrisée et responsable de la dette

En 2024, la ville de Sens confirme sa **gestion rigoureuse de l'endettement,** s'appuyant sur une stratégie financière équilibrée et une dynamique économique positive. Si **l'encours de dette retrouve un niveau proche de la période avant-COVID,** cette progression est largement compensée par **une amélioration notable des indicateurs financiers et démographiques.**

Un encours stable mais un taux d'endettement amélioré

Avec un **encours de dette d'environ 18 millions d'euros,** Sens atteint **un niveau comparable à celui de 2017.** Cependant, le taux d'endettement, qui mesure la dette par rapport aux recettes réelles de fonctionnement, s'élève à **seulement 38 % en 2024, contre 49 % en 2017, soit 11 points de moins.** Cette amélioration significative s'explique par l'augmentation des recettes de fonctionnement, qui atteignent 47,2 millions d'euros en 2024, marquant une progression de +8 % par rapport à 2023.

L'endettement par habitant, en hausse en 2024 à 658 €, reste nettement inférieur à la moyenne des villes de même strate (environ 973 € selon les dernières données disponibles) et témoigne d'un recours maîtrisé à l'emprunt et d'une gestion prudente, visant à préserver la capacité financière de la ville tout en finançant des projets structurants pour ses habitants. **La dynamique démographique soutient également la progression des recettes de fonctionnement, permettant de diluer l'impact de l'endettement par habitant et de renforcer la soutenabilité de la dette.**

Une stratégie d'endettement alignée sur les projets structurants

Le **recours à l'emprunt en 2023 (5 millions) et 2024 (5,1 millions)** a permis de financer des investissements majeurs, comme la transformation des Promenades ou la modernisation des équipements publics. Ces projets, inscrits dans une vision à long terme, contribuent à l'**attractivité** et à la **qualité de vie** des Sénonais tout en s'appuyant sur une dette soutenable et bien maîtrisée.

L'encours de la dette retrouve son niveau d'avant COVID

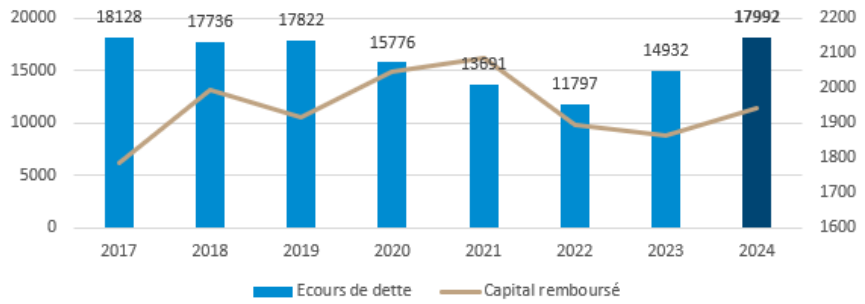

Un recours maîtrisé à l'emprunt, inférieur à la moyenne de la strate

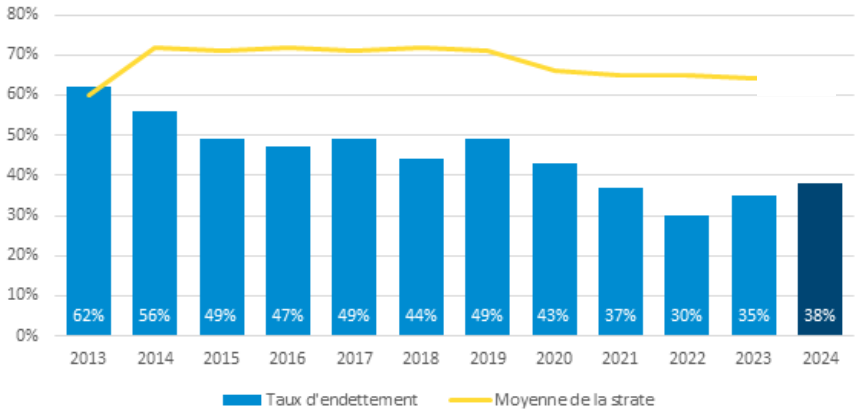

Année	Endettement par hab.	Moyenne de la strate
2017	716	1031
2018	695	1005
2019	695	998
2020	623	999
2021	532	999
2022	434	995
2023	546	973
2024	658	

Synthèse de l'exécution budgétaire 2024

Le bilan budgétaire de l'année 2024 est conforme aux orientations de la stratégie budgétaire et financière 2023-2026

Stratégie financière 2023-2026	Objectifs politiques	Budget 2024 : les chiffres clés à retenir
Une politique de rigueur	Restaurer nos capacités d'autofinancement	- 0 % d'évolution des charges de fonctionnement et de la masse salariale - 47,2 millions € de recettes de fonctionnement - Un niveau d'épargne nette à 3,9 millions €
Un choc d'investissement	Accompagner la croissance démographique Améliorer nos équipements publics	15,5 millions € d'investissement
Le choix de la dette	Financer nos investissements d'avenir	- Un emprunt de 5,1 M€ - Un taux d'endettement de 38%
Zéro augmentation d'impôts	Respecter notre pacte fiscal Préserver le pouvoir d'achat des Sénonais	Pas d'évolution du taux de la taxe foncière

2e partie

Orientations budgétaires et engagements de politiques publiques pour 2025

Orientations budgétaires pour 2025 : continuité, visibilité et anticipation

En 2025, la ville de Sens poursuit la mise en œuvre de sa stratégie budgétaire et financière 2023-2026, structurée autour de quatre piliers fondamentaux. Ce budget s'inscrit dans un cadre de continuité et de visibilité, tout en anticipant les incertitudes et contraintes pesant sur les collectivités locales, dans un contexte marqué par la dérive des finances publiques nationales.

Une construction budgétaire guidée par trois principes

Le budget 2025 s'articule autour de trois orientations majeures :

1. **Continuité :** La ville reste fidèle à sa stratégie budgétaire 2023-2026, consolidant les acquis tout en poursuivant la mise en œuvre du projet de mandat.
2. **Visibilité :** Aucun projet nouveau n'est prévu en 2025, garantissant une stabilité budgétaire et administrative. Les efforts sont concentrés sur les projets déjà engagés ou préalablement prévus dans le plan pluriannuel de financement.
3. **Anticipation :** Dans un contexte marqué par des incertitudes liées au projet de loi de finances, la ville se dote d'une feuille de route claire pour prévenir tout impact excessif sur son budget.

Poursuite de la mise en œuvre d'une stratégie budgétaire et financière éprouvée

1. Maintien d'une politique de rigueur et d'optimisation des recettes

La maîtrise des dépenses de fonctionnement reste une priorité absolue pour continuer à développer les capacités d'autofinancement de la collectivité. Cela passe par :

- **La réinterrogation continue du fonctionnement des services municipaux,** avec un travail d'évaluation et de rationalisation des processus.
- **Le non-remplacement systématique des départs,** permettant une gestion optimisée des ressources humaines.
- **La poursuite de la chasse au gaspillage,** notamment sur les dépenses énergétiques et de fournitures.

En parallèle, un important effort est réalisé pour **optimiser les recettes de la collectivité.** Les démarches engagées pour mobiliser des financements extérieurs (subventions, financements croisés, participations ou mécénat) se poursuivent.

2. Poursuite du choc d'investissement

L'année 2025 marque une étape cruciale dans la mise en œuvre du **Programme Pluriannuel d'Investissements (PPI).** Les principaux projets structurants du mandat, déjà engagés ou en cours d'achèvement, continueront de façonner les dépenses d'investissement de la ville :

- La transformation des Promenades et la requalification du cœur de ville.
- La modernisation des équipements publics et la rénovation énergétique des bâtiments municipaux.
- La construction et l'aménagement d'équipements structurants, comme **La Ruche.**

Ces projets, portés par une stratégie ambitieuse, confirment la volonté de la municipalité de moderniser la ville tout en soutenant son attractivité et sa dynamique économique.

3. Un endettement maîtrisé

La ville poursuivra une gestion prudente de son endettement, en mobilisant le levier de la dette pour financer les investissements structurants, tout en veillant à préserver ses marges de manœuvre. Cela repose sur deux axes :

- **Obtenir les meilleures conditions d'emprunt.**
- **Consolider la dynamique des recettes de fonctionnement,** qui permettent de maintenir un taux d'endettement maîtrisé.
- **Poursuivre un objectif de taux de subvention de 30 %**

Avec un taux d'endettement projeté à **38 %**, largement inférieur à la moyenne de la strate, Sens confirme son engagement en faveur d'une gestion rigoureuse et soutenable.

4. Une stabilité fiscale pour la 11e année consécutive

Dans un contexte national d'incertitudes politiques et de dérive des finances publiques, la municipalité réaffirme son engagement à ne pas augmenter les impôts locaux. Cette **stabilité fiscale,** pilier de la stratégie budgétaire municipale, permet de **préserver le pouvoir d'achat** des Sénonais et de **renforcer l'attractivité de la ville,** en cohérence avec le choc d'investissement engagé.

Elle est rendue possible par la rigueur budgétaire appliquée depuis plusieurs années et reflète une volonté de protéger les habitants face à un environnement économique incertain.

Des hypothèses de travail prudentes

Les orientations budgétaires pour 2025 reposent sur des hypothèses prudentes, construites à partir du **projet de loi de finances Barnier,** dont l'impact pour la collectivité est estimé à **1 million d'euros de charges supplémentaires.** Ces charges nouvelles se répartissent selon plusieurs axes :

- **La hausse des cotisations sociales,** qui alourdira les charges de personnel, notamment en raison des augmentations des contributions à la CNRACL. Les hausses de cotisations retraite sont prévues sur les 4 prochaines années de 3 points (au total de 12 points), l'impact va donc être agregé sur les prochains exercices avec un effet exponentiel.
- **La réduction des subventions et compensations de l'État,** telles que la diminution prévue du Fonds de Compensation pour la TVA (FCTVA).
- **La réduction des financements croisés,** conséquence des efforts budgétaires demandés à d'autres niveaux de collectivités (départements, régions) et à l'État.

Ce travail d'anticipation s'inscrit dans une logique de responsabilité et de prudence budgétaire, permettant d'absorber ces nouvelles contraintes tout en préservant les ambitions de la municipalité et **l'équilibre budgétaire.**

En outre, cette démarche proactive vise à éviter le recours à une **décision modificative** trop importante en cours d'année pour corriger le budget initial. Cela renforce la **visibilité budgétaire,** tant pour les administrés que pour les agents municipaux, en garantissant une exécution claire et stable du budget.

Un projet de mandat qui continue à se déployer

Le projet de mandat, intitulé **"Sens, ville de toute une vie",** constitue le socle des politiques publiques mises en œuvre par la municipalité. Structuré autour de six grandes orientations, ce projet guide l'action municipale pour répondre aux enjeux du territoire et aux attentes des Sénonais. Ces six axes stratégiques sont :

- **Créer et faire vivre le lien intergénérationnel,** en favorisant les rencontres et les solidarités entre générations, à travers des équipements adaptés et des initiatives partagées.
- **Protéger, éduquer et émanciper les habitants,** notamment via une offre éducative modernisée, des actions de prévention et des dispositifs culturels et sportifs accessibles à tous.
- **Réussir la transition environnementale,** en poursuivant des projets ambitieux de rénovation énergétique, de gestion des ressources naturelles et d'aménagement durable.
- **Moderniser l'administration,** pour offrir un service public plus efficace et proche des citoyens, grâce à la dématérialisation et à une gestion optimisée.
- **Entretenir et valoriser le patrimoine historique et naturel de la ville,** en renforçant l'attractivité de Sens à travers des projets de conservation et de mise en lumière de ses richesses patrimoniales et écologiques.
- **Soutenir la dynamique économique et démographique du territoire,** en misant sur des infrastructures modernes, des projets structurants et un accompagnement des acteurs économiques.

Présentation de la structure de la section de fonctionnement pour 2025

Conformément à la stratégie financière 2023-2026, la section de fonctionnement pour 2025 a été structurée autour d'objectifs clairs et ambitieux, visant à garantir une gestion financière rigoureuse tout en préservant les services rendus aux Sénonais. Trois priorités principales orientent cette construction budgétaire :

- **Maîtrise des dépenses de fonctionnement,** pour continuer à renforcer les capacités d'autofinancement de la collectivité.
- **Consolidation des recettes de fonctionnement,** notamment par l'optimisation des financements externes et des subventions.
- **Stabilité fiscale,** avec un engagement réaffirmé de ne pas actionner le levier fiscal, afin de préserver le pouvoir d'achat des Sénonais pour la 11e année consécutive.

L'objectif est de **maintenir l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement à 0 %**, conformément aux prévisions de la loi de programmation des finances publiques. Ainsi, le budget 2025 sera reconduit à l'identique par rapport au prévisionnel 2024.

Poursuite de maîtrise des dépenses de fonctionnement

Dans un contexte marqué par des dépenses contraintes (frais de personnel, charges incompressibles, coûts des services essentiels), la collectivité poursuit ses efforts pour **rationaliser les dépenses tout en préservant la qualité du service public municipal.**
Ce travail repose sur :

- Une réflexion approfondie sur le **dimensionnement et le sens des missions de service public,** afin d'optimiser leur impact et leur pertinence.
- Une réorganisation visant à **mieux allouer les ressources** et à moderniser les pratiques administratives.

Cet exercice budgétaire ne se limite pas à des ajustements techniques : il reflète une volonté de mieux répondre aux attentes des Sénonais tout en assurant la pérennité des finances publiques locales.

Un objectif d'épargne nette à 1,8 million d'euros

Grâce à cette politique de rigueur, la ville de Sens ambitionne de continuer à maintenir un niveau d'investissement élevé, conformément au **Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2023-2026.**

- **L'épargne brute,** renforcée par la maîtrise des dépenses de fonctionnement, permettra de poursuivre les efforts d'investissement amorcés en 2023.
- **L'épargne nette,** quant à elle, est projetée à **1,8 million d'euros** pour 2025, soit près du double de celle prévue lors du budget primitif 2024.

Ce retour à un niveau d'épargne significatif permettra de sécuriser le choc d'investissement en cours et d'assurer la soutenabilité financière de la collectivité à long terme.

Synthèse de la structure de la section de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement (à 38 M€)

dont :

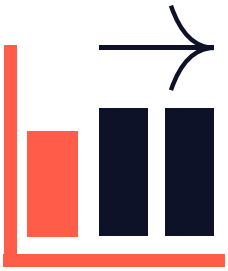

Charges générales

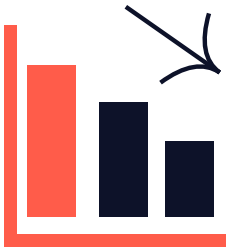

Autres charges

Intérêts de la dette

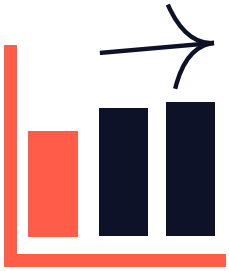

Ressources humaines

Les recettes réelles de fonctionnement (à 41,9 M€)

dont :

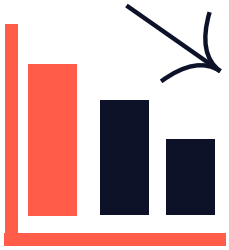

Dotations de fonctionnement

Produit des services

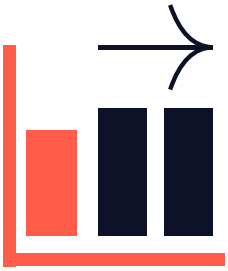

Fiscalité locale

Subventions de fonctionnement

Présentation de la structure de la section d'investissement pour l'année 2025

2025 : Poursuite du choc d'investissement

Dans la continuité de la dynamique impulsée depuis 2023, l'année 2025 marque une étape clé dans la mise en œuvre du **choc d'investissement** voulu par l'équipe municipale. Ce programme ambitieux, s'élevant à **65 millions d'euros sur 2023-2026,** vise à **doter la collectivité d'infrastructures adaptées à sa croissance démographique,** avec des investissements de long terme pour garantir le bien-être des habitants et l'attractivité de Sens.

Pour 2025, le plan d'investissement atteindra près de **27 millions d'euros**, avec des projets structurants répartis sur plusieurs secteurs :

- **Transformation des Promenades :** poursuite du chantier avec une enveloppe de **4,5 millions d'euros.**
- **Musée de Sens et Orangerie :** rénovation du parcours de visite, réhabilitation et mise en conformité du bâti pour **1,4 million d'euros.**
- **Écoles :** poursuite du programme de rénovation et d'entretien pour **1,3 million d'euros.**
- **Équipements sportifs :** poursuite des travaux de modernisation pour 400 000 €.
- **Voirie en cœur de ville :** requalification des principales rues pour **1,3 million d'euros.**
- **Voirie et ouvrages d'art :** entretien général pour **2 millions d'euros.**
- **Église Saint-Maurice :** restauration pour **1,9 million d'euros.**
- **Construction de La Ruche aux Champs-Plaisants :** lancement du chantier pour **6,1 millions d'euros.**
- **Médiathèque :** modernisation des infrastructures pour **400 000 €.**
- **Crèches :** transformation de l'ancienne trésorerie en crèche et préparation des travaux pour une nouvelle crèche dans le quartier Saint-Paul, pour **2,8 millions d'euros.**
- **Maison des séniors et maison des associations :** poursuite des travaux pour **450 000 €.**

Le choix de la dette : un outil pour l'avenir

La poursuite de ce programme ambitieux nécessite une augmentation des ressources financières. Fidèle à ses engagements, la municipalité refuse d'augmenter les impôts locaux, notamment le taux de la taxe foncière, inchangé depuis 2014. Dès lors, le recours à l'endettement apparaît comme une solution responsable pour financer ces projets d'ampleur.

Pourquoi recourir à la dette ?
Contrairement à la dette de l'État, l'endettement des collectivités est strictement encadré :

- **Utilisation exclusive pour l'investissement :** La dette ne peut servir à financer le fonctionnement courant. Elle est réservée aux dépenses permettant de construire ou d'améliorer des infrastructures à long terme.
- **Proportionnalité et soutenabilité :** Le taux d'endettement doit rester cohérent avec les capacités financières de la ville, garantissant ainsi une gestion raisonnée et maîtrisée.

Cette démarche d'endettement raisonnée est renforcée par les enseignements tirés de la crise de 2008 et des dérives liées aux emprunts toxiques. À Sens, le taux d'endettement pour 2025 restera en deçà de la moyenne des villes de même strate, tout en permettant de concrétiser les ambitions du mandat.

Une vigilance accrue sur les subventions et cofinancements

En complément du recours à la dette, la municipalité s'assure d'optimiser les financements extérieurs pour ses projets. Cela passe par une vigilance accrue dans :

- **La mobilisation des subventions de l'État et des collectivités partenaires** (région, département).
- **Les cofinancements des projets :** Ces contributions permettent de réduire l'effort direct de la collectivité sur des projets d'envergure comme la transformation des Promenades ou la rénovation énergétique des bâtiments publics. Nous nous sommes fixé un objectif de 25 à 30% de cofinancements des dépenses d'investissement avec des taux pouvant aller jusqu'à 70/80 % pour les opérations les plus structurantes (Ruche et Promenades).

PPI :
plan pluriannuel d'investissement 2023-2026

K€	Programme	2023	2024	2025	2026	Total 2023-2026
Culture		**101**	**65**	**3 999**	**1 428**	**5 593**
	Eglise St Maurice	23	19	1 892	628	2 562
	Musée	0	4	1 000	800	1 804
	Archives	54		300		354
	Médiathèque		40	401		441
	Orangerie	2	2	406		410
	Théâtre (reste à réaliser 2024)					0
	Enveloppe travaux + restauration patrimoine	22				22
Ecoles		**957**	**1 069**	**1 309**	**1 300**	**4 635**
	Entretien et modernisation des écoles		913	1 009	1 000	
	Désimperméabilisation des cours d'école		341	300	300	
Sport		**251**	**242**	**585**	**200**	**1 278**
	Stand de tir	40	12	200		252
	Parc des sports- étude	14				14
	Enveloppe travaux et équipements sportifs	197	230	385	200	1 012
Aménagement et transition environnementale		**9 034**	**5 236**	**16 014**	**8 006**	**38 290**
	Requalification Général Leclerc	**1 562**	8			1 570
	Requalification voirie Cœur de ville	54	1 583	1 300	285	3 222
	Renouvellement urbain Champs Plaisants	**2 847**	**884**	**6 508**	**2 619**	12 858
	Réhabilitation Clos le roi	**2 843**	**456**			3 299
	Transformation des promenades	**47**	826	4 483	1 802	7 158
	Entretien voirie et ouvrages d'art	1 136	862	2 000	1 000	4 998
	Requalification des boulevards			50	2 000	2 050
	Enveloppe cadre de vie et mobilier urbain	155	230	159		544
	Enveloppe cadre de vie et espaces naturels	390	310	1 145	300	2 145
	Acquisitions immobilières et études		77	369		446
Administration générale		**1 111**	**2 648**	**1 388**	**1 000**	**6 147**
	Monument aux morts (reste à réaliser 2024)					0
	Mise en accessibilité	3		50		53
	Enveloppe travaux amélioration énergétique des bâtiments	219	1 033	202		1 454
	Equipement des services et modernisation de l'administration	889	1 615	1 136	1 000	4 640
Sécurité - tranquillité		**24**	**256**	**300**	**150**	**730**
Action sociale		**0**	**284**	**3 430**	**3 445**	**7 159**
	Maison des associations		254	165		419
	Crèches		30	2 805	3 445	6 280
	Club 3ème âge			310		310
	Projet St Savinien			150		150
Attractivité		**272**	**539**	**303**	**200**	**1 314**
	Verrière marché couvert	9	343			352
	Charte cœur de ville	263	196	255	200	914
	Amélioration habitat			48		48
TOTAL DEPENSES		**11 750**	**10 340**	**27 327**	**15 729**	**65 146**

Schéma prospectif d'endettement

En adéquation avec le PPI présenté, la municipalité souhaite procéder à des emprunts successifs échelonnés au cours des exercices budgétaires 2025 et 2026.

Évolution de l'encours de dette et des charges financières de la collectivité

Ce schéma prospectif a été construit selon **une hypothèse d'endettement moyen sur 20 ans avec un taux fixe à 3,75% en 2024, puis à 3,5 %.** Il tient compte d'un niveau de subvention et d'aides au financement annuels de 25%, complémentaires au FCTVA.

Evolution de l'encours de la dette (en k€)

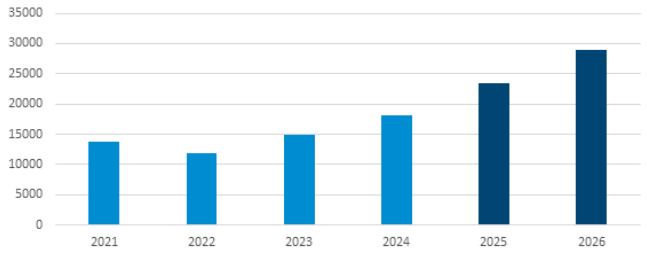

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Intérêts	407,4	392,9	407,2	517,5	620	725,2

Simulation taux 3,50 %, sur la période 2025-2026 emprunt sur 20 ans.

Appréciation de la solvabilité financière de la collectivité

La capacité de désendettement constitue le rapport entre l'encours de dette de la commune et son épargne brute. Elle représente **le nombre d'années que mettrait la commune à rembourser sa dette si elle consacrait l'intégralité de son épargne brute à cet effet.**

Capacité de désendettement

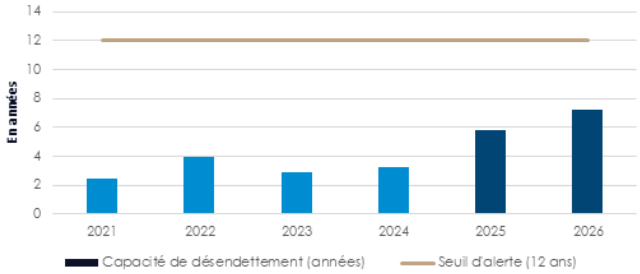

Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Epargne brute (k€)	5 544	2 967	5 129*	5 704	4 048	4021
Encours de dette (k€)	13 691	11 797	14 932	17 992	23 490	28 896
Dette/hab.	505	434	546	658	844	1 030
Capacité désendettement	2,47	3,98	2,9	3,2	5,8	7,2

BRASSERIE
BRASSERIE AU BON BONS

3e partie

Principaux engagements de politiques publiques pour 2025

Axe 1

Créer et faire vivre le lien intergénérationnel.

L'instauration d'une dynamique intergénérationnelle au sein de la population répond à un objectif de cohésion sociale mais aussi, dans un contexte marqué par une résurgence de crises multiformes, à la nécessité d'inventer de nouvelles formes de solidarité.

L'animation du lien intergénérationnel nécessite de développer les structures et les activités existantes permettant aux personnes de tous âges de se rencontrer et d'échanger, ou d'en créer de nouvelles. Cet objectif requiert également d'encourager la mixité sociale et de veiller à l'accessibilité des actions et manifestations portées par la Ville pour tous les âges.

Le déploiement d'une politique d'animation culturelle et sportive pour tous les publics, la mise en œuvre d'activités de loisirs multigénérationnelles ou encore l'organisation d'actions de prévention et de cohésion dédiées constituent les principaux leviers pour satisfaire cette priorité politique.

Une présence affirmée dans les quartiers prioritaires de la ville

Le projet «La Ruche» : un équipement structurant au cœur du renouvellement urbain

Le projet de construction du bâtiment « La Ruche » s'inscrit dans un contexte difficile. En juin 2023, lors des émeutes urbaines, le bâtiment en construction destiné à abriter le centre-social des Champs-Plaisants, la crèche des Jeunes Pousses et la mairie annexe a été détruit par un incendie criminel. Cet acte de vandalisme a provoqué une perte sèche de plus de **3,5 millions d'euros** pour la ville de Sens, correspondant aux sommes déjà engagées pour les travaux et les prestations intellectuelles (concours d'architecte, maîtrise d'œuvre, etc.) ainsi qu'à des dépenses annexes, comme l'installation de structures temporaires pour maintenir un service minimal aux habitants.

À ces pertes s'ajoutent des frais incontournables liés à l'hébergement provisoire des services publics dans des bâtiments modulaires et à la réservation de places en crèche dans des structures privées, pour un coût supplémentaire de **plus de 700 000 euros.** Ces dépenses, supportées par la collectivité, constituent un fardeau financier pour les Sénonais, sans contrepartie directe, puisque les assurances des entreprises impliquées sur le chantier ne couvrent pas les conséquences des violences urbaines.

Face à cette situation exceptionnelle, la municipalité a fait le choix de réviser son programme de renouvellement afin de pouvoir relancer le projet avec une ambition renforcée, tout en limitant l'impact sur les finances communales. Le projet «La Ruche», dont le coût total est estimé à **6,5 millions d'euros,** regroupera dans un même bâtiment le centre-social, la bibliothèque annexe et une crèche de 23 berceaux. Cette solution mutualisée permet de réduire les coûts de fonctionnement tout en maintenant un haut niveau de service public pour les familles des Champs-Plaisants.

Grâce à un taux de subvention exceptionnel de **80 %**, obtenu auprès de nos partenaires institutionnels, la ville de Sens finance uniquement **20 %** du projet, préservant ainsi l'équilibre budgétaire global. Ce taux maximal de prise en charge reflète la reconnaissance des pouvoirs publics quant à l'importance de cet équipement structurant pour la cohésion sociale et le développement du quartier.

Conçu pour être à la fois fonctionnel, accueillant et respectueux des normes environnementales, le bâtiment répondra aux attentes des habitants tout en assurant la pérennité des services publics de proximité. L'aménagement intérieur a été pensé pour optimiser la circulation des usagers, garantir l'intimité des espaces sensibles comme la crèche et favoriser les synergies entre les différents pôles.

La livraison de «La Ruche» et son entrée en fonction sont prévues pour **l'automne 2025,** marquant ainsi une étape décisive dans la requalification du quartier. Ce projet incarne une réponse déterminée aux épreuves traversées par les Champs-Plaisants et témoigne de la résilience de notre collectivité, capable de transformer une crise en opportunité de renouveau.

Création d'un nouveau service d'accompagnement scolaire au centre social des Chaillots

Pour répondre à la fermeture de l'association Anim'Arènes, la Ville de Sens crée un nouveau service d'aide aux devoirs au sein du centre social des Chaillots : un Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS) qui sera opérationnel dès janvier 2025.
Ce service inédit offrira un soutien éducatif aux 48 enfants précédemment accompagnés par Anim'Arènes. Quatre collectifs de huit enfants bénéficieront d'un encadrement adapté pour les aider à progresser et à gagner en autonomie.

Ce projet ambitieux n'aurait pu voir le jour sans la mobilisation exemplaire des services municipaux et le soutien de la CAF, qui a reconnu l'importance de cette initiative pour la cohésion sociale. Avec la création de ce nouveau service, la Ville de Sens réaffirme son engagement à répondre aux besoins des habitants et à offrir aux enfants un cadre propice à leur réussite.

Une politique d'investissement soutenue au service de la cohésion sociale

Extension de la Maison des Associations : un soutien renforcé au tissu associatif sénonais

En 2024, la Ville de Sens a créé la Maison des Associations au sein des Espaces culturels Savinien, un lieu central à la jonction entre le centre-ville et les quartiers prioritaires. Cet investissement a vu sa première tranche réalisée lors du précédent exercice budgétaire pour un montant de **254 000 €.** Cet équipement répond au besoin essentiel de d'espaces de réunions et de travail adaptés pour les nombreuses associations locales. Forte de cette première étape, l'équipe municipale souhaite dès à présent engager une **phase d'extension en 2025**, avec la création de **deux salles d'activités supplémentaires,** portant l'investissement global à 165 000 € pour cette nouvelle étape.
L'emplacement stratégique de la Maison des Associations facilite les **synergies avec les Espaces culturels Savinien et le Conservatoire du Grand Sénonais,** permettant la naissance de projets croisés entre culture, engagement citoyen et activités associatives.
En parallèle de l'agrandissement des espaces, le **Bureau des Associations** poursuit sa montée en puissance pour accompagner les associations dans leurs démarches administratives et proposer des formations spécifiques aux responsables associatifs. L'objectif est clair : renforcer le tissu associatif sénonais, promouvoir l'engagement bénévole et encourager la création de projets innovants et fédérateurs.

Création de la Maison des Séniors : un lieu de partage et de convivialité au sein des Espaces Savinien

La Ville de Sens poursuit sa dynamique de valorisation des Espaces Savinien en annonçant la création d'une **Maison des Séniors** au sein de ce site central, déjà investi par la Maison des Associations. Ce nouvel équipement, pensé comme un véritable lieu de rencontre et d'échanges intergénérationnels, permettra de développer des synergies avec les associations déjà présentes dans les locaux.
Avec un investissement de **300 000 euros pour 290 m²** entièrement réaménagés, la Maison des Séniors réunira dans un même bâtiment les deux clubs du 3e âge, offrant ainsi un cadre moderne et fonctionnel pour les activités des séniors. Elle disposera de **salles d'activités polyvalentes,** de **sanitaires adaptés,** d'une **cuisine équipée** et de locaux dédiés au personnel encadrant.
L'espace extérieur sera à terme aménagé pour favoriser la détente et les loisirs en plein air, avec un **boulodrome** pour les amateurs de pétanque et un **poulailler**, lieu propice à la convivialité et aux activités partagées.
Ce projet s'inscrit dans une volonté forte de la municipalité : offrir aux séniors un cadre de vie chaleureux, propice à l'épanouissement et à la socialisation, tout en optimisant les espaces publics existants grâce à la mutualisation des ressources.

Le parcours citoyenneté et mémoire

Parmi les initiatives dédiées à la jeunesse à Sens, le parcours citoyenneté et mémoire occupe une place centrale. Ce programme s'adresse à l'ensemble des élèves des écoles primaires, collèges et lycées de la ville. L'objectif principal de ce parcours est d'intégrer chaque jeune Sénonais dans une démarche citoyenne ou un projet mémoriel significatif.
Parmi les actions phares du parcours, on retrouve la participation des jeunes aux cérémonies de ravivage de la flamme du souvenir sous l'Arc de Triomphe à Paris ainsi que la participation aux cérémonies commémoratives au monument aux morts. Ces activités offrent aux élèves une occasion unique de se connecter à l'histoire nationale, de comprendre l'importance du devoir de mémoire.

Sens ville active et sportive

Maintien des subventions aux associations sportives

La Ville de Sens réaffirme son engagement envers le sport en maintenant intacte l'enveloppe de subventions allouée aux associations sportives. Cette décision traduit une volonté ferme de la municipalité de préserver et d'enrichir l'offre sportive sur son territoire, qui se caractérise par une diversité remarquable avec plus de 50 disciplines différentes et un soutien apporté à près de 9000 licenciés. En conservant ces subventions, la ville témoigne de son soutien indéfectible au tissu associatif sportif, essentiel à la cohésion sociale.
Cette stratégie vise également à encourager la pratique sportive chez les Sénonais de tous âges et de toutes conditions. En investissant dans le secteur sportif, la ville reconnaît et valorise le rôle crucial du sport comme vecteur de bien-être, de santé et d'intégration sociale. La municipalité de Sens démontre ainsi son engagement à offrir à ses citoyens des opportunités sportives de qualité, contribuant de manière significative à l'amélioration de leur qualité de vie et à la promotion d'un mode de vie sain et actif.

Entretien et modernisation des équipements sportifs

Avec plus de **70 aires sportives de plein air** toutes disciplines confondues et **30 hectares** à entretenir, la Ville de Sens poursuit ses efforts pour offrir des infrastructures de qualité tout en maîtrisant l'évolution des dépenses. Les défis posés par l'évolution des normes, l'inflation des fournitures et des matériaux, ainsi que les effets du réchauffement climatique sur les installations, rendent indispensable une vigilance accrue.
L'année 2025 sera marquée par des investissements ciblés pour l'entretien et la modernisation des équipements sportifs. Parmi les interventions prioritaires :

- **Installation d'un système de climatisation dans le complexe Roger Breton** pour un montant de **15 000 euros,** afin de garantir un confort optimal aux sportifs tout au long de l'année.
- **Réfection complète des vestiaires et des douches du Dojo** pour un montant de **220 000 euros**, visant à offrir des installations modernes et conformes aux exigences des utilisateurs.
- **Passage à l'éclairage LED sur les terrains d'entraînement de football et de rugby,** pour un investissement de **50 000 euros**, permettant à la fois une amélioration des conditions d'entraînement et des économies d'énergie.
- **Modernisation de l'éclairage du stade Claude Pitou** avec un équipement LED pour **100 000 euros,** renforçant l'efficacité énergétique et réduisant l'empreinte carbone de l'équipement.

Assises du Sport 2025 : un temps de concertation pour l'avenir des pratiques sportives à Sens

Avec une croissance annuelle de près de **250 nouveaux habitants,** la ville de Sens voit ses infrastructures sportives de plus en plus sollicitées. Certaines installations atteignent aujourd'hui leurs capacités maximales, nécessitant des adaptations pour répondre à la diversité des pratiques sportives, qu'il s'agisse de sport en club, de sport libre ou de sport bien-être.
Le 13 mars 2025, les Assises du Sport offriront un temps d'échange et de réflexion collective sur l'avenir du sport à Sens. Ce rendez-vous vise à dresser un état des lieux des besoins et des attentes des habitants, mais également à envisager les aménagements futurs : nouveaux gymnases, terrains de sport, city-stades ou espaces multisports inspirés du **Clos Le Roi,** devenu un modèle pour les pratiques modernes comme le skate, le basket 3x3 ou le street workout.
Ce moment de concertation s'inscrit dans la continuité des investissements réalisés, comme la rénovation des vestiaires du **COSEC** et la modernisation de l'éclairage des **courts de tennis de la Convention,** afin d'élargir les plages horaires d'utilisation.
Les Assises du Sport ambitionnent de définir des priorités partagées pour garantir à tous les usagers, amateurs comme licenciés, des infrastructures adaptées et un cadre de pratique optimal.

Une politique événementielle pour tous les Sénonais

Une programmation événementielle ambitieuse et structurée pour 2025

La Ville de Sens poursuit la dynamique engagée depuis 2023 avec l'achèvement de la **restructuration de la programmation événementielle.** Cette démarche vise à renforcer l'impact des temps forts tout en assurant une meilleure cohérence et une utilisation optimale des ressources. L'objectif est clair : offrir une programmation variée, inclusive et de grande qualité, à **budget constant grâce au mécénat.**

Les cycles majeurs **«Sens Bel été»** et **«Sens Givré»**, ainsi que la **Foire de Sens,** restent les piliers de cette offre événementielle. En 2025, plusieurs initiatives viendront enrichir cette programmation ambitieuse :

- **Concerts estivaux dans la cour du Palais Synodal :** après le succès du concert de l'orchestre **Consuelo** avec **Renaud Capuçon** en 2024, la Ville souhaite institutionnaliser ces rendez-vous culturels en proposant des **concerts et spectacles tout l'été** dans ce cadre patrimonial unique, renforçant ainsi l'attractivité culturelle estivale de Sens.
- **La Fresque, un grand spectacle historique :** soutenue par la Ville et par l'Agglomération du Grand Sénonais, l'association **Arum** présentera un **spectacle son et lumières** qui plongera le public dans l'histoire de Sens au Moyen Âge, valorisant le patrimoine local et suscitant un intérêt fédérateur autour de l'histoire sénonaise.

Les événements qui ont rencontré un fort succès en 2024 seront reconduits et consolidés :

- **Le festival SaYonne'ara,** qui continue d'attirer un public passionné autour de la culture japonaise et du manga.
- **La 2e édition du Sens Urban Fest,** qui célèbre la culture urbaine sous toutes ses formes.
- Les **apéros-concerts** dans le parc du Moulin à Tan, moments de convivialité appréciés des habitants et des visiteurs.
- **La 20e édition du festival de jazz,** un rendez-vous exceptionnel qui marquera un jalon important avec une programmation d'envergure.

Cette montée en puissance s'accompagne d'une **rationalisation des dépenses de fonctionnement** grâce à une mutualisation accrue des moyens et des savoir-faire, et à l'implication active des services municipaux et des associations locales. Cette mobilisation permet de proposer des animations plus diversifiées, renforçant la **cohésion sociale** et les **liens intergénérationnels** tout en respectant un cadre budgétaire maîtrisé.

Avec cette offre consolidée et structurée, la Ville de Sens confirme son ambition de proposer des événements fédérateurs, contribuant à son **rayonnement culturel** et à l'attractivité de son territoire, tout en garantissant une gestion rigoureuse des ressources publiques.

Développement du mécénat et des partenariats : un levier pour l'attractivité culturelle

En 2024, la politique de mécénat et de partenariats mise en place par la Ville de Sens a permis de générer **80 000 euros de recettes supplémentaires,** témoignant de l'engagement croissant des entreprises locales et des acteurs économiques du territoire en faveur de la culture et de l'événementiel. Ces fonds ont contribué à enrichir la programmation culturelle, en particulier par l'organisation de soirées exceptionnelles dans la cour du **Palais Synodal**, pour la plupart gratuites, et l'ajout d'événements au festival **MusicaSens**.
Fort de ce succès, la Ville poursuivra cette dynamique en 2025, avec pour objectif de **pérenniser et renforcer** les partenariats privés. Cette démarche vise à diversifier durablement les ressources de la ville tout en consolidant les liens avec le tissu économique local.

En associant le secteur privé au développement culturel, Sens affirme sa volonté de proposer une programmation accessible et ambitieuse, tout en renforçant son attractivité et son rayonnement au-delà du territoire.

Axe 2

Protéger, éduquer et émanciper les habitants

En poursuivant l'ambition de devenir la ville de toute une vie, la collectivité entend assumer un rôle d'instituteur du social et de garant de la cohésion sociale. Dans cette perspective, la Ville cherche à soutenir et améliorer l'offre de services sur son territoire destinés à assurer l'éducation et l'émancipation des individus à tous les âges de la vie, de la petite enfance jusqu'au 4e âge.

Elle veille également à la qualité de la prise en charge des populations les plus fragiles mais aussi à l'accompagnement des Sénonais qui traversent des difficultés passagères dans leurs parcours de vie.

Le maintien de la sécurité, de la salubrité et de la tranquillité publiques auquel s'ajoute le respect de la dignité de la personne humaine participent de cet objectif politique.

Petite Enfance : des projets ambitieux pour un accueil modernisé et renforcé

Création d'une nouvelle crèche boulevard du 14 Juillet

Dans le cadre de sa politique en faveur de la petite enfance, la Ville de Sens prévoit la **création d'une crèche de 49 berceaux** dans les anciens locaux de la trésorerie municipale, boulevard du 14 Juillet. Ce projet représente un **investissement de 2,3 millions d'euros**, avec le soutien financier de la **CAF.** Cette nouvelle structure viendra remplacer la crèche **Saint-Maurice,** dont les bâtiments anciens sont devenus inadaptés aux normes actuelles d'accueil des jeunes enfants.

Située en plein cœur de la ville, cette crèche bénéficiera d'un emplacement central et facilement accessible pour les familles sénonaises. Le projet prévoit des espaces lumineux et adaptés aux besoins des enfants comme des professionnels, avec des aménagements respectant les dernières normes en matière de sécurité, de confort et d'efficacité énergétique. Cette ouverture marquera une étape importante dans l'amélioration de l'offre d'accueil en centre-ville.

Construction des nouveaux locaux de la crèche des Jeunes Pousses

La crèche des **Jeunes Pousses,** aujourd'hui située dans des locaux exigus, verra sa capacité passer de **9 à 23 berceaux** en septembre 2025 grâce à son installation au sein de **La Ruche,** le nouvel équipement structurant du quartier des Champs-Plaisants. Ce déménagement permettra d'offrir un cadre moderne et spacieux, en adéquation avec les besoins des familles du quartier.

Ce projet répond à une demande croissante en matière de places en crèche et s'inscrit dans la volonté de la Ville de soutenir le dynamisme démographique des quartiers en mutation. L'augmentation de la capacité d'accueil entraînera une **hausse des dépenses de fonctionnement** du service de la petite-enfance dès la fin de l'année 2025. Cette évolution reflète l'ambition municipale de proposer des services publics adaptés et accessibles à tous.

Préparation du chantier de la crèche Champbertrand

Le projet de création d'une crèche dans le quartier **Saint-Paul,** au sud de la ville, avance avec l'**acquisition du terrain** et le lancement de la **maîtrise d'œuvre** prévus pour 2025. Ce quartier, actuellement dépourvu de services publics de proximité, bénéficiera d'une structure moderne répondant aux besoins des familles, avec un accès facilité aux modes de garde pour les tout-petits.

Ce projet s'inscrit dans une stratégie de renforcement du maillage territorial en matière de petite enfance. La construction de la crèche de **Champbertrand,** prévue pour accueillir **50 berceaux**, permettra d'améliorer significativement l'offre de garde dans cette zone en plein renouveau. À terme, l'ouverture de cette crèche contribuera à un meilleur équilibre dans la répartition des infrastructures municipales, confirmant l'engagement de la Ville en faveur des familles.

En 2027, l'ensemble des crèches municipales de Sens seront installées dans des locaux récents, âgés de moins de 10 ans, garantissant ainsi des conditions d'accueil modernes et adaptées aux jeunes enfants.

L'éducation, toujours premier poste budgétaire municipal

Les **19 écoles maternelles et élémentaires publiques** de Sens accueillent chaque jour environ **2 200 élèves** (année scolaire 2024/2025). Alors que le département de l'Yonne connaît une baisse des effectifs scolaires, Sens se distingue par son **dynamisme démographique,** renforcé par des investissements constants dans ses infrastructures éducatives.

Pérennisation d'une enveloppe de 1,3 million d'euros pour les écoles

Après une augmentation de **30 % de l'enveloppe d'investissement** en 2024, la Ville de Sens confirme pour 2025 une enveloppe annuelle de **1,3 million d'euros** pour l'entretien et la modernisation des établissements scolaires. Ce budget ambitieux reflète l'engagement municipal à garantir un cadre d'apprentissage moderne, sécurisé et durable pour les élèves.

Les investissements prévus pour 2025 porteront sur plusieurs projets d'envergure :

- **Réhabilitation du préau du restaurant scolaire Maxime Courtis : 60 000 euros.**
- **Réfection de la toiture et isolation de l'école élémentaire Paul Bert,** avec des **travaux de mise en conformité du SSI** (Système de Sécurité Incendie) : **370 000 euros au total.**
- **Phase 3 des travaux à l'école maternelle Cours Tarbé** avec la **réfection complète du rez-de-chaussée : 160 000 euros.**
- **Remplacement des menuiseries extérieures et désamiantage au groupe scolaire Aristide Briand : 415 000 euros.**
- **Désimperméabilisation de 3 cours d'écoles** pour favoriser des espaces plus verts et agréables : **300 000 euros.**

Accompagnement des familles et qualité des services périscolaires

La Ville de Sens poursuit également ses efforts pour garantir un accompagnement scolaire de qualité, notamment via le service de l'Enfance qui couvre les **temps périscolaires** sur **11 sites**, le **centre de loisirs Maxime Courtis** et la **restauration scolaire**. En 2023, les services périscolaires ont enregistré **206 604 présences,** et le **centre de loisirs** a accueilli en moyenne **132 enfants** les mercredis et **96 pendant les vacances.** Le **service de restauration scolaire,** fréquenté par **819 enfants par jour,** propose des repas dont le coût pour la collectivité est de **12 euros,** mais dont les tarifs pour les familles restent compris entre **1,85 et 6,05 euros.**

Le Programme de Réussite Éducative (PRE), avec un budget de **140 000 euros,** continuera d'assurer le suivi personnalisé des enfants, notamment dans les **quartiers prioritaires.** Ce programme mobilise des ressources locales (centres de loisirs, cité sport, espaces culturels) et des partenaires territoriaux pour offrir un accompagnement global, axé sur **l'accès à la culture**, le **soutien à la parentalité** et la **promotion des valeurs de la République.**

Ces actions témoignent de l'ambition de la Ville de Sens de faire de l'éducation un levier essentiel pour l'épanouissement des enfants et la réussite des générations futures.

Culture : moderniser pour mieux partager

Rénovation du parcours de visite du Musée de Sens : un relooking pour ses 40 ans

En **2025,** le **Musée de Sens** célèbrera le **40e anniversaire** de son installation dans l'ensemble archiépiscopal. Depuis son ouverture, le parcours de visite et la scénographie n'ont connu aucune évolution majeure. Face à une baisse d'attractivité marquée, avec un **taux de fréquentation historiquement bas en 2024 (15 000 visiteurs),** la municipalité engage un **relooking complet** pour marquer cet anniversaire et redonner un souffle nouveau au musée.

Un **investissement de 400 000 euros** sera consacré à la modernisation du parcours de visite : réagencement des salles, reconfiguration de la visite, mise en place d'une muséographie repensée et intégration d'outils de médiation numérique. En parallèle, une enveloppe de **150 000 euros** sera dédiée à la **restauration d'œuvres majeures** afin de les réintégrer dans le nouveau parcours et enrichir l'expérience des visiteurs avec des pièces rarement exposées, notamment des objets issus des fouilles récentes.

Ce projet s'accompagne d'**importants travaux de mise en conformité et de restauration des bâtiments :** amélioration de la sécurité incendie, rénovation des infrastructures comme les sanitaires et déploiement d'un système de vidéosurveillance. L'objectif est de garantir un accueil optimal pour le public et de protéger durablement les collections exposées. La réouverture du musée, prévue en **janvier 2026,** offrira aux visiteurs un espace modernisé, reflet du dynamisme culturel de Sens.

Politique culturelle 2025 : attractivité et diversification de l'offre

En 2025, la Ville de Sens poursuit sa stratégie de développement culturel, confortée par les résultats positifs de la saison 2023/2024, qui a enregistré une **hausse de fréquentation de 43 %** au Théâtre municipal et de **37 %** à La Scène. Afin d'accompagner cette dynamique, une augmentation de **20 000 euros** est allouée à la programmation du Théâtre municipal pour diversifier et enrichir l'offre proposée.

Les deux principaux équipements culturels de la ville continueront de proposer une **programmation complémentaire et diversifiée.** Le Théâtre municipal présentera **41 représentations** couvrant des spectacles de renom, des productions primées ou nommées aux **Molières,** ainsi que des représentations musicales, humoristiques et jeune public **(11 séances).** La Scène aux Espaces Savinien poursuivra sa mission d'accueil d'artistes dans un cadre intimiste avec des concerts de jazz, de musique pop et des performances variées, favorisant la proximité entre le public et les artistes.

La visibilité de cette programmation sera renforcée par une **communication unifiée et élargie** sur l'ensemble du territoire. L'accent sera mis sur des dispositifs favorisant l'accès à la culture pour tous, avec des **tarifs maîtrisés** et des événements à des **horaires adaptés** pour élargir le public cible. Avec un **taux d'occupation de 71 %** pour le Théâtre municipal en 2023/2024, cette politique vise à positionner les équipements culturels comme des lieux fédérateurs et accessibles, renforçant l'attractivité culturelle de Sens. Par ailleurs, une étude concernant les futurs travaux de réhabilitation de ce Monument Historique a été signée fin 2024.

Modernisation de la médiathèque Jean-Christophe Rufin : un espace repensé pour un accueil renouvelé

La **médiathèque Jean-Christophe Rufin** s'engage dans une **modernisation ambitieuse** afin de renforcer son attractivité et de mieux répondre aux attentes des usagers. Un **investissement de 400 000** euros sera consacré à une réorganisation complète des espaces et à une refonte de l'accueil. L'objectif est de proposer un lieu plus fonctionnel, accueillant et adapté aux pratiques culturelles contemporaines.

Les travaux incluront un **réaménagement de l'accueil**, avec un espace d'information plus accessible et convivial, ainsi qu'une **restructuration du parcours** pour optimiser la circulation des visiteurs. Le **mobilier sera renouvelé**, avec des assises confortables et des espaces modulables favorisant la lecture, le travail en groupe ou les moments de détente.

La **modernisation du parc informatique** viendra compléter cette transformation pour proposer des équipements performants et adaptés aux usages numériques actuels. Cette modernisation s'inscrit dans la volonté de faire de la médiathèque un **lieu de vie** et un véritable pôle culturel ouvert à toutes les générations, répondant aux besoins d'information, de culture et de convivialité des Sénonais.

Publics fragiles

Un engagement solidaire renforcé pour accompagner les plus fragiles

Parce qu'aucun habitant ne doit être laissé de côté, la Ville de Sens réaffirme **son engagement envers les populations les plus vulnérables** en renforçant chaque année l'action du **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS),** véritable pilier de la cohésion sociale et de l'entraide.

Sous la vice-présidence de **Ghislaine Pieux**, le CCAS œuvre au quotidien pour prévenir et réduire les difficultés sociales en développant et en coordonnant diverses **missions légales et facultatives**. Parmi ces actions essentielles figurent l'**accompagnement des personnes âgées,** le **soutien aux personnes en situation de handicap,** ainsi que l'**aide aux familles et enfants en difficulté.**

Ce dispositif incarne la volonté de la municipalité d'agir concrètement pour le bien-être des habitants, en proposant des solutions adaptées pour chaque étape de la vie et en favorisant l'accès aux services d'accompagnement essentiels pour les plus fragiles.

Un soutien renforcé pour le CCAS face aux besoins croissants des habitants

En **2025,** la Ville de Sens consacrera plus de **1,5 million d'euros** au **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS),** soit une augmentation de 9 % par rapport au budget précédent. Cette hausse reflète la volonté municipale d'accompagner les habitants les plus fragiles dans un **contexte économique et social difficile.**

Malgré une **maîtrise rigoureuse des dépenses de gestion,** la hausse des coûts liés aux **repas des clubs seniors,** au **repas des aînés du 14 juillet** et aux **secours d'urgence** a nécessité un renforcement des moyens. Les **allocations seniors** et la **prise en charge des obsèques des indigents,** qui ont concerné **six situations** sur les **six premiers mois de 2024,** témoignent d'une augmentation notable des besoins, avec un surcoût estimé à **31 000 euros.**

Face à ces enjeux, la municipalité confirme son engagement à soutenir pleinement le CCAS dans sa mission de **solidarité et d'accompagnement,** pour répondre aux urgences sociales et garantir à chacun un accès aux aides essentielles, dans un esprit de dignité et d'entraide.

Axe 3

Réussir la transition environnementale

Le défi écologique et ses conséquences sur le plans économique, démographique et social nécessitent que la collectivité s'engage pleinement dans la transition environnementale.

Cet enjeux politique se décline sur 3 volets principaux : l'adaptation de la Ville au réchauffement climatique, en veillant notamment au développement d'îlots de fraicheur et à la préservation de la faune et de la flore locales ; la réduction de l'empreinte carbone de la Ville, au travers notamment de l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments publics et des habitations ; la lutte contre l'étalement urbain en privilégiant la rénovation et la réhabilitation du bâti existant et en luttant contre le bâti vacant.

Vers une gestion durable et responsable des ressources : transition énergétique et sobriété en action

Accompagnement de la transition énergétique : remplacement des menuiseries du Centre des Impôts

La Ville de Sens poursuit son engagement en faveur de la transition énergétique avec l'achèvement des travaux de rénovation thermique du **Centre des Impôts,** bâtiment dont elle est propriétaire. Ce projet ambitieux avec un budget global de **850 000 euros**, inclut le **remplacement intégral des menuiseries extérieures et des volets roulants** pour améliorer l'isolation et réduire la consommation énergétique du bâtiment.

Après la réalisation des deux premières tranches, la **tranche optionnelle,** d'un montant de **20 000 euros,** permettra de finaliser le chantier en **2025.** Ces travaux s'inscrivent dans une démarche globale visant à moderniser le parc immobilier communal tout en réduisant l'impact environnemental.

Sobriété numérique : une gestion responsable et durable des ressources

Dans le cadre de sa démarche de **Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)** et conformément aux exigences de la **loi REEN** (Réduction de l'Empreinte Environnementale du Numérique), la Ville de Sens met en œuvre une **stratégie de sobriété numérique** ambitieuse pour 2025. Cette initiative repose sur quatre axes majeurs : **social, environnemental, économique et éthique.**

Parmi les actions prioritaires, **la réduction des impressions** figure en bonne place, avec un objectif de diminution des **5 millions de copies annuelles** générées par les **93 copieurs** répartis sur le territoire. Des solutions telles que la **généralisation de la signature électronique** et des **campagnes de sensibilisation** aux pratiques écoresponsables seront déployées. En parallèle, un travail approfondi sur la rationalisation des équipements et des licences sera mené grâce à un outil de **cartographie du parc numérique,** permettant d'identifier et de supprimer les logiciels sous-utilisés ou redondants.

Cette démarche de sobriété numérique s'inscrit également dans une volonté de renforcer l'efficacité des services tout en limitant l'impact environnemental. À travers ces actions, la Ville de Sens vise à optimiser l'utilisation des ressources numériques et à sensibiliser les agents aux **«3U» : utile, utilisable et utilisé,** garantissant ainsi une approche plus durable et cohérente de la gestion des infrastructures numériques.

Maîtrise et réduction de l'utilisation des produits d'entretien : un engagement renforcé pour 2025

Dans le cadre de sa démarche de **Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO),** la Ville de Sens poursuit ses efforts pour optimiser et réduire l'usage des **produits d'entretien** tout en garantissant un niveau élevé de propreté dans ses bâtiments communaux. Cette stratégie repose sur plusieurs leviers, notamment la **rationalisation des consommations** et le **recours à des techniques plus écoresponsables.**

Depuis **2020,** la mise en place de la technique de **nettoyage par pré-imprégnation** a permis de limiter l'utilisation d'eau et de produits d'entretien tout en améliorant l'hygiène et en préservant la santé des agents d'entretien. Ce procédé est désormais généralisé aux principaux bâtiments municipaux, y compris le **Marché Couvert.**

En 2025, l'installation de **distributeurs individuels d'essuie-mains** et de **distributeurs de papier toilette adaptés** dans les écoles maternelles et les centres de loisirs sera maintenue pour limiter les gaspillages. Malgré une hausse continue des prix des consommables, notamment de la ouate (+19 % entre 2022 et 2023), la Ville prévoit un budget maîtrisé de **65 000 euros,** intégrant les nouveaux sites à entretenir. Cette gestion optimisée permet de concilier exigence de propreté et réduction de l'empreinte environnementale, tout en garantissant la continuité de l'approvisionnement grâce à un suivi rigoureux des stocks.

Les espaces verts : un atout pour la ville et ses habitants

Rénovation et valorisation de la ceinture verte : un projet au service de la mobilité douce

En 2025, la Ville de Sens poursuivra l'entretien et la modernisation de sa **ceinture verte,** un itinéraire emblématique de mobilité douce qui traverse des espaces naturels et urbains prisés par les promeneurs et les sportifs. Un **investissement de 125 000 euros** sera alloué à plusieurs aménagements visant à renforcer le confort des usagers et à améliorer l'image de cet espace.

Parmi les principales interventions, **75 000 euros** seront dédiés à la **rénovation de la bande de roulement** pour remplacer les enrobés usés par le temps et les différents travaux, notamment liés au chauffage urbain. Ce nouveau revêtement, **perméable et de couleur claire,** contribuera à réduire l'accumulation de chaleur et à limiter la prolifération des adventices, tout en facilitant l'entretien.

En parallèle, **50 000 euros** seront investis dans l'installation d'une **signalétique spécifique** pour améliorer l'orientation des usagers et mettre en valeur cette voie douce essentielle au cadre de vie sénonais. Ce projet s'inscrit dans une politique plus globale de valorisation des espaces verts, visant à faire de la ceinture verte un élément clé de la **transition environnementale** et de l'**attractivité urbaine.**

Acquisition de terrains dans le cadre des ZAD des Boutours et du Moulin à Tan

La Ville de Sens poursuit sa politique d'anticipation en matière d'aménagement du territoire en **acquérant des terrains stratégiques** dans les zones à aménagement différé **(ZAD)** des **Boutours** et du **Moulin à Tan.** Cette démarche s'inscrit dans un objectif de préservation du patrimoine naturel et d'optimisation des futurs projets urbains.

Mise en place en **2022** avec un terme fixé à **2028** (prolongation possible par arrêté préfectoral), la ZAD des Boutours permet de **consolider les espaces naturels** et de préparer des aménagements respectueux de l'environnement. La ZAD du Moulin à Tan, quant à elle, vise à **renforcer la vocation paysagère et pédagogique** du parc tout en protégeant cet écrin vert emblématique de Sens.

Les acquisitions de terrains prévues en **2025** constituent une étape clé pour **préserver ces espaces stratégiques** et préparer leur développement futur dans le respect des engagements environnementaux et patrimoniaux de la municipalité.

Gestion des espaces verts : une adaptation aux nouvelles surfaces et un renforcement des moyens

Le service des parcs, jardins et espaces verts (SPJEV) de la Ville de Sens doit faire face à une **augmentation continue des surfaces à entretenir,** en raison de l'intégration de nouveaux espaces comme les rues des Déportés et Alsace-Lorraine ou les terrains des ZAD des Boutours et du Moulin à Tan. Cette expansion engendre une charge de travail supplémentaire pour les équipes, notamment sur des sites emblématiques comme les berges de l'Yonne ou le parc du Moulin à Tan, où un haut niveau de qualité est attendu.

Pour répondre à cette hausse de la charge de travail, **trois nouveaux postes** ont été créés en cours d'année **2024**, permettant de renforcer la capacité d'intervention des équipes sur le terrain. En **2025**, ces renforts fonctionneront pleinement sur l'ensemble de l'année, ce qui **alourdira mécaniquement les dépenses de fonctionnement** du service. Cette évolution reflète l'engagement de la Ville pour garantir un entretien soigné et maintenir l'attractivité des espaces verts, mais nécessite une gestion optimisée des ressources disponibles.

En complément de ce renforcement humain, des politiques spécifiques seront mises en œuvre, telles que l'adoption de **techniques de gestion différenciée,** la **rationalisation des interventions externalisées** et l'investissement dans des équipements modernes et moins énergivores. Cette approche globale vise à concilier **exigence de qualité** et **maîtrise budgétaire,** tout en respectant les engagements de la Ville en matière de **transition environnementale** et en préservant des labels prestigieux comme le **label 4 fleurs** et le **Jardin Remarquable.**

Poursuivre la renaturation en ville

Finalisation du Jardin Corneille

La Ville de Sens poursuit son engagement en faveur de la **transition environnementale** avec la **finalisation du Jardin Corneille,** inscrit dans le cadre du **NPNRU.** Ce projet vise à renforcer la présence de la nature en milieu urbain et à créer un véritable îlot de fraîcheur au cœur du quartier concerné.

En **2025,** les travaux se concentreront sur la **pose des clôtures** et l'aménagement des espaces pour accueillir des activités pédagogiques et associatives. L'association **Le Ginkgo,** engagée dans la sensibilisation à la biodiversité, disposera d'un espace dédié pour proposer des animations autour de la nature et du jardinage durable.

Avec un budget de **175 000 euros,** cette dernière phase de travaux contribuera à offrir un cadre végétalisé propice à la détente, à l'apprentissage et au lien social, tout en renforçant la trame verte de la ville et en s'inscrivant pleinement dans les objectifs de **désimperméabilisation des sols** et de **préservation de la biodiversité** urbaine.

Végétalisation des entrées de ville : un projet pour renforcer la nature en milieu urbain

Dans le cadre de sa politique de **transition environnementale,** la Ville de Sens poursuit ses actions de **végétalisation des espaces urbains,** avec une attention particulière portée aux **entrées de ville.** En **2025,** un budget de **150 000 euros** sera consacré à la **plantation d'arbres, d'arbustes et de plantes vivaces** sur des axes aujourd'hui dépourvus de végétation, tels que la **rue des Déportés** ou l'**avenue Lörrach.**

Ces aménagements visent à transformer ces espaces minéralisés en **îlots de fraîcheur,** contribuant ainsi à la lutte contre les îlots de chaleur urbains, tout en améliorant l'esthétique des principales voies d'accès à Sens. La sélection des essences privilégiera des espèces résilientes, adaptées au changement climatique et favorisant la biodiversité.

Ce projet s'inscrit dans une démarche globale de **renaturation des espaces publics,** visant à améliorer la qualité de vie des habitants et à renforcer l'attractivité de la ville. En végétalisant les entrées de ville, Sens entend offrir aux visiteurs et aux habitants un cadre plus verdoyant et accueillant dès leur arrivée.

Achèvement de la végétalisation du cimetière

La Ville de Sens poursuit sa démarche de **renaturation urbaine** en finalisant la **végétalisation du cimetière municipal.** Initiée en **2018** dans le cadre de la suppression des produits phytosanitaires, cette opération a permis l'**engazonnement de 90 % des surfaces possibles,** offrant un paysage plus verdoyant et apaisant pour les visiteurs.

En **2025**, les derniers aménagements concerneront notamment le **carré des indigents,** qui sera transformé en **cimetière naturel,** favorisant la biodiversité grâce à des plantations adaptées aux conditions locales. Cette phase inclura également l'installation de **systèmes de récupération d'eau,** testés dès 2024, pour répondre aux restrictions hydriques tout en offrant un accès à l'eau pour l'entretien des sépultures.

Par ailleurs, la Ville investira dans des **outils à batterie** (souffleurs, taille-haies) pour remplacer le matériel thermique, réduisant ainsi l'impact sonore et environnemental des travaux d'entretien. Ce projet s'inscrit pleinement dans la volonté municipale de préserver le patrimoine tout en favorisant des pratiques durables et respectueuses de l'environnement.

La transformation des Promenades : un chantier emblématique au service de la transition environnementale

La Ville de Sens engage l'un des projets urbains les plus ambitieux de ces **30 dernières années** avec la **transformation des Promenades,** un espace central qui s'étend sur **4 hectares** entre les quais et la place Jean-Jaurès. Ce projet, qui représente un **investissement total de 7,5 millions d'euros,** s'inscrit dans une vision durable et attractive pour la ville, en mettant l'écologie et le patrimoine au cœur des aménagements.

Le chantier, lancé en **novembre 2024,** se déroule en **trois phases** pour limiter l'impact sur la vie des Sénonais :

- **Phase 1 : réaménagement du jardin Maupeou** (novembre 2024 - avril 2025), incluant la création d'un espace de détente verdoyant et la mise en place de noues végétalisées pour gérer les eaux pluviales.
- **Phase 2 : requalification de la place Garibaldi et du parvis du Théâtre** (avril 2025 - décembre 2025), avec la création d'un espace ouvert dédié aux événements.
- **Phase 3 : agrandissement du parking Jean-Jaurès** (décembre 2025 - mars 2026), garantissant le maintien de l'accessibilité au centre-ville tout en favorisant la mobilité douce grâce à des cheminements piétons et cyclables sécurisés.

Ce projet ambitieux inclut une **désimperméabilisation de 75 % des sols,** la plantation de **100 nouveaux arbres** et le quadruplement des espaces verts. Ces aménagements visent à créer un **îlot de fraîcheur urbain**, contribuant à la lutte contre les îlots de chaleur et à la préservation de la biodiversité.

La transformation des Promenades vient ponctuer une série de réalisations majeures portées par l'équipe municipale ces dernières années, comme la modernisation des quais de l'Yonne et du Clos le Roi. Le projet bénéficie déjà du soutien de plusieurs partenaires qui subventionneront une part importante des travaux, témoignant de l'intérêt partagé pour ce nouveau **poumon vert de la ville.** Grâce à une gestion budgétaire maîtrisée, le coût des aménagements est estimé à **moins de 200 € par m²,** reflétant une ambition d'excellence au service de la qualité de vie des habitants.

Axe 4

Moderniser l'administration

La modernisation de l'administration est un enjeu important pour offrir des services de qualité à la population. Cela passe par l'adoption de nouvelles technologies, la simplification des processus administratifs, la dématérialisation des documents et la mise en place de services en ligne. Mettre l'usager au centre de l'action de l'administration municipale, en prenant en compte les nouvelles attentes sociétales, est également essentiel pour améliorer la satisfaction des Sénonais et renforcer leur confiance envers l'action publique locale.

Cette dynamique doit également s'accompagner d'une démarche visant à réduire les coûts de fonctionnement de la collectivité, afin de permettre à la Ville de soutenir sur le long-terme une politique d'investissement ambitieuse et d'adopter une politique de rémunération des agents de la collectivité plus attractive. Le développement d'une démarche d'audit interne des services, afin d'optimiser le fonctionnement de l'administration et de garantir la bonne gestion des deniers publics s'inscrit pleinement dans cette perspective.

Mettre l'usager au cœur de l'action publique

Un site dédié aux démarches administratives en ligne

Dans la continuité de la **refonte du site internet de la Ville de Sens** en 2024, un **nouveau portail en ligne dédié aux démarches administratives** verra le jour en **2025.** Ce projet ambitieux, mené conjointement par la Ville et la **Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais** dans le cadre de la **mutualisation des services administratifs,** vise à simplifier et améliorer l'accès aux services publics pour tous les usagers.

Ce site centralisera l'ensemble des **démarches du quotidien** : inscriptions en crèche, paiements de cantine, demandes d'actes d'état civil, réservation d'activités périscolaires, etc. L'objectif est de proposer une plateforme ergonomique et intuitive permettant aux citoyens de réaliser facilement leurs démarches depuis chez eux, à tout moment.

Ce projet s'inscrit dans une volonté de rendre l'administration **plus accessible, plus réactive et plus proche des besoins des usagers.** En facilitant les interactions avec les services publics, cette initiative contribue à moderniser le fonctionnement municipal et à répondre aux attentes d'une population en quête de simplicité et de rapidité. Ce nouveau portail incarne ainsi l'engagement de la collectivité à offrir un service public **efficace, transparent et à la pointe des outils numériques.**

Une réflexion plus globale sur l'accueil et la relation « usagers »

A l'automne dernier, **un diagnostic des accueils** et plus globalement de la relation qu'entretient la Ville avec ses usagers a été mené par l'**AFNOR** (Association Française de Normalisation). Il s'agissait là d'une première phase de mesures à partir desquelles des pistes d'action ont été identifiées. Les adaptations de l'administration municipale doivent permettre **une orientation encore plus forte vers l'usager et sa satisfaction,** quel que soit le canal (mail, téléphone, accueil physique ou courrier) et ce dès 2025. En ce sens, l'étape initiale se basera sur l'élaboration d'une stratégie claire, en déterminant le niveau de qualité attendu et des engagements de service. S'enchaineront ensuite l'interrogation sur les process et la consolidation indispensable d'une **base de connaissance commune et d'un socle d'information de premier niveau**, accessibles et uniformisés, pour offrir des réponses cohérentes et fiables. Enfin et s'inscrivant dans une logique d'amélioration continue, la mise en place d'**indicateurs de performance** permettra de mesurer les résultats, d'identifier les écarts et donc les axes d'amélioration.

Améliorer le cadre de travail des agents de la collectivité

Poursuite de la mise en œuvre de l'agenda social

En **2025,** la mise en œuvre de l'agenda social sera poursuivie avec un engagement renforcé en faveur de l'amélioration des conditions de travail et de la modernisation des processus RH. Parmi les priorités figurera la finalisation du plan d'actions lié à l'Indice de **Bien-Être au Travail (IBET),** permettant de mesurer et d'améliorer concrètement la qualité de vie au travail. La charte de valeurs, pilier d'une culture organisationnelle partagée, sera mise en œuvre à travers des initiatives concrètes, renforçant l'adhésion des équipes. Une réflexion approfondie sera menée pour élaborer un plan de formation triennal ambitieux, adapté aux besoins d'évolution des compétences des collaborateurs et aligné sur les enjeux stratégiques de la structure.

Dans un souci de modernisation, un **nouveau progiciel RH** sera acquis et déployé, avec pour objectif de simplifier et d'optimiser la gestion des ressources humaines. Par ailleurs, une réflexion sera engagée sur l'aménagement des horaires de travail, visant à offrir plus de flexibilité tout en répondant aux attentes des usagers. Cela pourrait inclure des initiatives telles que l'ouverture pendant la pause méridienne ou en soirée, afin de mieux concilier les besoins des collaborateurs et ceux des bénéficiaires. Cette démarche s'inscrit dans une vision globale d'innovation sociale et d'amélioration continue au service de l'organisation et de ses parties prenantes.

Attractivité, valorisation et équilibre des ressources humaines

La ville s'engage dans une démarche d'optimisation des ressources humaines et d'ajustement du régime indemnitaire pour mieux reconnaître l'investissement de ses agents tout en maîtrisant les dépenses publiques. En 2025, plusieurs initiatives structurantes seront mises en œuvre :

- **Réévaluation du régime indemnitaire :** une enveloppe de 120 000 € sera allouée pour réviser la part du Complément Indemnitaire Annuel (CIA), fondée sur l'évaluation professionnelle et l'atteinte des objectifs individuels, afin de valoriser les performances des agents. À cela s'ajoute la mise en place d'un nouveau régime indemnitaire spécifique pour la Police Municipale, doté d'un budget de 80 000 €, afin de mieux reconnaître leur rôle central dans la sécurité et le bien-être des citoyens. Enfin, un bonus attractivité sera introduit pour les agents travaillant dans les crèches, avec une enveloppe dédiée de 45 000 €, pour répondre aux défis spécifiques de recrutement et fidélisation dans ce secteur.

- **Gestion proactive des effectifs :** dans un souci d'équilibre entre renforcement des services clés et rationalisation des ressources, la ville a mené un travail approfondi sur les effectifs. Des ajustements ont été réalisés : le non-remplacement d'un agent contractuel à la médiathèque, une politique de remplacement partiel (un poste sur deux) dans le service des archives, et l'économie liée au départ en disponibilité d'un agent du studio d'enregistrement. Par ailleurs la Ville a acté la création de trois nouveaux postes aux espaces verts et deux postes supplémentaires pour la Police Municipale.

Ces mesures témoignent de la volonté de la ville d'articuler performance, attractivité et maîtrise budgétaire, tout en répondant aux enjeux spécifiques de ses services et aux attentes des usagers.

Maîtrise des risques et responsabilité sociétale : assurer l'avenir avec engagement et prévention

Vers la certification ISO 26000 : un engagement fort en matière de responsabilité sociétale

La Ville de Sens et la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais poursuivent leur engagement en faveur d'une **gestion responsable et durable** dans le cadre de leur démarche de **Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)**. En **2025,** la Ville franchira une nouvelle étape en s'engageant dans une démarche visant à obtenir la **certification ISO 26000**, la référence internationale en matière de responsabilité sociétale.

Cette certification valorise les collectivités qui intègrent des **pratiques éthiques, sociales et environnementales** dans leur fonctionnement et leurs projets. Elle repose sur des principes tels que la **gouvernance exemplaire, le respect des droits des usagers, la préservation de l'environnement et le développement des ressources humaines.** En obtenant cette reconnaissance, la Ville de Sens renforcera son positionnement en tant qu'acteur engagé, garantissant la transparence de ses actions et la cohérence de ses politiques publiques.

La certification ISO 26000 représente également un atout important en matière d'**attractivité et de marque employeur.** Elle témoigne d'une volonté d'offrir aux agents des conditions de travail respectueuses et motivantes, tout en attirant de nouveaux talents sensibles aux valeurs de durabilité et d'engagement collectif. En se distinguant par cette labellisation, la collectivité réaffirme son ambition de devenir une organisation exemplaire, répondant aux enjeux actuels et futurs de manière **responsable, innovante et inclusive.**

Les défis liés aux assurances : un enjeu de responsabilité sociétale

La Ville de Sens, comme de nombreuses collectivités, fait face à une **hausse significative des coûts des contrats d'assurance,** liée à un contexte de marché tendu marqué par des risques accrus et une forte inflation des primes. En 2024, le **contrat d'assurance «dommages aux biens»** a vu sa prime pratiquement multipliée par quatre, atteignant **248 730 euros** pour couvrir les biens de la Ville, du CCAS et de l'agglomération. De plus, le **contrat de flotte automobile,** résilié par l'assureur, devra être renouvelé en **2025** avec une **augmentation prévisible de 18 %** sur les primes.

Cette augmentation des dépenses d'assurance impacte directement le **budget de fonctionnement** de la collectivité, qui devra allouer près de **550 000 euros en 2025** pour couvrir l'ensemble des polices d'assurance. Ce montant intègre des régularisations liées aux risques spécifiques, comme les **expositions culturelles** ou les sinistres liés aux biens municipaux.

Dans une démarche de **Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO),** la Ville de Sens cherche à maîtriser ces coûts en adoptant des **pratiques préventives** et en sensibilisant les agents aux comportements à risques. Des formations spécifiques seront mises en place pour réduire la fréquence des sinistres, en particulier dans les domaines de la gestion automobile et des bâtiments. En renforçant ses actions de prévention et en optimisant la gestion de ses contrats, la collectivité vise non seulement à contenir l'impact financier de ces hausses, mais également à renforcer son attractivité en tant qu'employeur responsable, engagé dans une gestion durable des risques.

Transformation numérique et gestion sécurisée : pour une administration moderne et performante

Cybersécurité : un pilier stratégique pour garantir la continuité des services publics

Face à la **multiplication des cyberattaques** et à la **sophistication croissante des menaces,** la Ville de Sens et l'Agglomération du Grand Sénonais ont placé la **cybersécurité** au cœur de leur stratégie numérique. Après avoir bénéficié du soutien de l'**ANSSI** dans le cadre du plan France Relance, les collectivités ont renforcé leurs infrastructures avec des investissements ciblés, comme le **remplacement des pare-feux principaux** et la **segmentation du réseau** pour limiter l'impact des attaques potentielles.

En **2025**, la politique de cybersécurité s'articulera autour de plusieurs axes majeurs :

- **Prévention et gouvernance :** un **Plan de Gestion de Crise (PGC)** a été élaboré et sera testé pour garantir une réaction rapide et coordonnée en cas d'incident.
- **Renforcement des équipements :** une enveloppe de **60 000 €** est allouée pour poursuivre la modernisation des systèmes et garantir la **conformité aux normes de sécurité.**
- **Sensibilisation des agents :** des actions de **formation aux bonnes pratiques numériques** seront intensifiées pour réduire les vulnérabilités liées aux usages internes.

Avec plus de **675 comptes utilisateurs, 822 boîtes mails actives** et une infrastructure représentant **plus de 12 To de données**, la protection des systèmes d'information est essentielle pour assurer la **continuité des services publics** et protéger les **données sensibles des citoyens.** Cette démarche s'inscrit pleinement dans la volonté des collectivités de garantir une administration moderne et résiliente, tout en répondant aux exigences de transparence et de sécurité renforcées.

Développement des outils numériques : modernisation et appropriation des innovations

La Ville de Sens et l'Agglomération du Grand Sénonais poursuivent la modernisation de leurs services grâce au **renforcement des outils numériques.** Depuis **2024,** l'adoption de **Microsoft Teams** s'est généralisée, avec un passage de **70 à 300 licences actives,** facilitant le **travail collaboratif** et la **communication interne** grâce à des fonctionnalités étendues telles que la gestion des projets et les visioconférences. Cette évolution permet de fluidifier les échanges entre services tout en accompagnant les agents dans la transformation numérique des collectivités. Toutefois, cette transformation implique des **coûts de fonctionnement accrus,** avec une enveloppe de **40 000 €** pour **800 comptes Office 365.**

En parallèle, une démarche d'appropriation de l'**intelligence artificielle (IA)** a été initiée. Après une phase de sensibilisation en **2024**, avec un événement réunissant **65 agents et élus, 2025** marquera le **lancement des premiers outils IA** visant à automatiser certaines tâches répétitives et à améliorer l'analyse des données. Cette initiative permettra aux services de gagner en réactivité et en efficacité tout en assurant une utilisation éthique des outils numériques. Cette stratégie globale s'inscrit dans la volonté des collectivités de proposer des services innovants et performants, au service des usagers comme des agents.

Acquisition d'un logiciel SIRH : moderniser la gestion des ressources humaines

Dans le cadre de la **modernisation de l'administration,** la Ville de Sens et l'Agglomération du Grand Sénonais déploieront en **2025** un **Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH).** Cet investissement de **50 000 euros** vise à centraliser la gestion des ressources humaines, notamment le suivi des carrières, la gestion des absences, la planification des formations et l'accompagnement des agents. En automatisant ces processus, le SIRH permettra d'améliorer la **fiabilité des données** et de réduire les tâches administratives chronophages, renforçant ainsi l'efficacité des services RH. Ce nouvel outil apportera également des fonctionnalités accessibles directement aux agents, leur permettant de consulter leurs informations personnelles et de simplifier leurs démarches en ligne. Cette initiative reflète l'engagement de la collectivité à offrir un service RH **plus réactif et transparent,** tout en favorisant une **gestion moderne et humaine** des parcours professionnels.

Axe 5

Entretenir et valoriser le patrimoine historique et naturel de la ville

Forte d'un important patrimoine historique et naturel, la ville de Sens doit s'attacher à l'entretenir mais aussi à le développer, au travers de politiques de rénovation et de réhabilitation ambitieuses. Il est également nécessaire de valoriser cette richesse au travers d'actions spécifiques visant à la fois à permettre aux Sénonais de découvrir les spécificités de leur ville et à encourager le développer du tourisme vert et culturel.

Ce travail doit également s'accompagner d'une réflexion collective sur la notion de patrimoine et les biens-communs des Sénonais. Faire de Sens la ville de toute une vie implique d'engager la collectivité dans une démarche de transmission auprès des générations futures de ses savoirs, ses traditions et ses valeurs. Cette dynamique s'inscrit dans les objectifs fixés par les Nations unies en 2015 dans le cadre de l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Transformation du cœur de ville et préservation de son patrimoine historique

Requalification de l'axe Écrivain-Gateau-Beaurepaire : un projet structurant pour le cœur historique de Sens

En **2025**, la Ville de Sens finalisera la **requalification de l'axe Écrivain-Gateau-Beaurepaire**, un projet emblématique pour la transformation et la valorisation de son **patrimoine historique,** inscrit dans le cadre du programme **Action Cœur de Ville.** Avec un **investissement de 1,04 million d'euros pour 2025,** ce chantier, initié en **2024**, marque l'achèvement du programme de modernisation de la voirie du centre-ville pour le mandat **2020-2026,** après la requalification réussie de la **rue du Général Leclerc** et de la **rue des Déportés et de la Résistance.**

Ce projet s'inscrit dans la continuité des engagements pris pour renforcer l'attractivité du cœur de ville tout en privilégiant la **mobilité douce** et l'embellissement du cadre de vie. L'axe traversant l'Amande bénéficie d'une **mise en valeur du patrimoine urbain** grâce à des aménagements favorisant la cohabitation harmonieuse entre piétons, cyclistes et automobilistes. La requalification intégrera des espaces piétons élargis, un mobilier urbain modernisé et une végétalisation renforcée.

Conforme aux principes de la **charte du cœur de ville,** ce projet valorisera également les initiatives des riverains dans le cadre du **plan façades,** qui contribue à l'embellissement des bâtiments du centre historique. En renforçant l'**attractivité commerciale et touristique** et en améliorant le cadre de vie, cette requalification illustre pleinement les objectifs du programme **Action Cœur de Ville** et affirme Sens comme un **patrimoine vivant,** accessible et dynamique.

Restauration de l'église Saint-Maurice : un chantier patrimonial stratégique

La **restauration de l'église Saint-Maurice** représente l'un des projets majeurs de préservation du patrimoine historique de la Ville de Sens. Ce chantier, estimé à **3,1 millions d'euros dont 1,9 pour 2025**, s'inscrit dans un processus complexe nécessitant des **études approfondies** en raison des découvertes techniques et scientifiques réalisées au cours des diagnostics. Initialement prévu pour **2024**, le projet a été reporté afin de coïncider avec le **calendrier de l'INRAP** pour les fouilles archéologiques, et avec celui de la **DRAC** pour garantir un **soutien financier optimal** de l'État.

Cette opération, découpée en plusieurs phases, prévoit **16 mois de travaux entre 2025 et 2026,** avec 60 % des interventions réalisées en **2025.** La restauration portera sur des éléments structurants, permettant de renforcer la solidité de l'édifice tout en respectant sa valeur patrimoniale. Ce chantier ambitieux témoigne de l'engagement de la municipalité à préserver et valoriser ses monuments historiques, en inscrivant cette restauration dans une démarche de **réhabilitation durable** et de transmission du patrimoine aux générations futures.

Finalisation de la réfection de la toiture de la Poterne : un chantier patrimonial partagé

La réfection de la **toiture de la Poterne,** bâtiment emblématique en copropriété entre la Ville de Sens et l'Agglomération du Grand Sénonais, entre dans sa phase finale en **2025,** après des travaux engagés en **2024.** Ce chantier vise à assurer la **pérennité de la structure** tout en respectant l'architecture historique du bâtiment.

Les travaux ont porté sur la rénovation complète de la toiture, incluant la réparation de la charpente et le remplacement des matériaux usés par le temps. Cette intervention témoigne de la volonté des collectivités de préserver ce patrimoine commun tout en maintenant un haut niveau d'entretien de leurs bâtiments partagés. En **2025**, la dernière tranche de travaux sera consacrée aux finitions et au contrôle de l'étanchéité pour garantir la durabilité de l'ensemble.

Entre histoire et nature : rénovation des lieux d'exposition sénonais

Réhabilitation de l'ensemble muséal de Sens : modernisation et préservation du patrimoine

La Ville de Sens poursuit son engagement pour la **valorisation du patrimoine culturel** avec un projet ambitieux de **réhabilitation de l'ensemble muséal,** comprenant le **Musée de Sens** et l'**Orangerie**. Ces travaux, complémentaires au projet de modernisation du parcours de visite, visent à garantir la **mise en sécurité, la mise en conformité** et la **restauration** de ces bâtiments historiques afin d'offrir aux visiteurs un cadre plus moderne, sécurisé et adapté aux exigences contemporaines.

Au **Musée de Sens**, les travaux, pour un budget de **550 000 euros,** concerneront plusieurs aspects essentiels : **la mise en conformité du système de sécurité incendie**, l'amélioration des issues de secours et l'adaptation des sanitaires pour les rendre accessibles aux **personnes à mobilité réduite**. En parallèle, deux salles d'exposition seront rénovées pour enrichir l'offre culturelle et accueillir de nouvelles collections dans des conditions optimales. Ces interventions permettront d'assurer la **sécurité des visiteurs** et des œuvres tout en modernisant le cadre d'accueil.

L'**Orangerie**, bâtiment patrimonial situé au cœur du site muséal, bénéficiera également d'une **restauration complète** pour un montant de **400 000 euros.** Les travaux porteront principalement sur le **clos et le couvert**, avec la réfection de la toiture, le renforcement de la charpente et la rénovation des façades pour traiter les fissures et préserver l'esthétique de l'édifice. Les **menuiseries extérieures** seront remplacées par des éléments respectant le style architectural tout en offrant une meilleure performance énergétique.

Ces aménagements incluront également la **modernisation des réseaux électriques et de plomberie** pour sécuriser les installations et répondre aux besoins des événements culturels accueillis dans ce lieu.

Avec un budget total de **950 000 euros** pour ces deux bâtiments, ces travaux témoignent de la volonté de la Ville de Sens de concilier **préservation du patrimoine et modernisation des infrastructures.** Ce projet s'inscrit dans une démarche durable et participera à renforcer l'attractivité de l'ensemble muséal tout en améliorant l'expérience des visiteurs et en consolidant l'offre culturelle sénonaise.

Rénovation des serres de collection du parc du Moulin à Tan : préserver et moderniser un patrimoine vivant

Les **serres tropicales** du parc du **Moulin à Tan** accueillent chaque année près de **30 000 visiteurs,** séduits par leurs collections végétales exotiques rares, telles que le **nénuphar géant** et le **palmier dattier.** Au-delà de leur rôle esthétique, ces serres remplissent une mission éducative grâce à des **ateliers sur la biodiversité** et des **parcours pédagogiques** destinés aux scolaires et aux familles, contribuant à la sensibilisation du public aux enjeux environnementaux.

Construites en **1999,** les serres présentent des signes d'usure, notamment au niveau de la toiture en verre armé, provoquant des pertes énergétiques importantes et des problèmes de sécurité. Le projet de rénovation, estimé à **500 000 euros,** prévoit le **remplacement de la toiture** par des matériaux plus performants comme le polycarbonate et le double vitrage, permettant une **réduction de 62 % de la consommation énergétique.** Les travaux incluront également la **consolidation des fondations de la façade sud** et la **remise en état des vitrages** pour sécuriser l'accueil des visiteurs.

Cette rénovation vise à maintenir l'esthétique et les **caractéristiques agronomiques** des serres tout en améliorant leur performance énergétique. Relancée en **2025** après un premier marché infructueux, cette opération renforcera le rôle du parc en tant qu'**espace d'apprentissage et de détente**, inscrit dans la démarche de **transition écologique** portée par la Ville de Sens.

Modernisation et préservation du parc du Moulin à Tan

Modernisation de la signalétique du parc du Moulin à Tan

Dans le cadre de sa démarche de **valorisation des espaces verts**, la Ville de Sens prévoit en **2025** la **modernisation de la signalétique** du parc du **Moulin à Tan**. Ce projet, dont le **budget est estimé à 50 000 euros**, vise à améliorer l'**orientation des visiteurs** et à harmoniser l'identité visuelle du parc pour en faire un lieu plus convivial et pédagogique.

La nouvelle signalétique sera conçue pour être à la fois **esthétique, informative et durable**. Elle mettra en avant des informations sur les **collections végétales exceptionnelles** du parc, notamment les espèces tropicales des serres et les arbres remarquables, tout en intégrant des éléments sur la **biodiversité locale**. Des panneaux explicatifs enrichiront également les parcours pédagogiques pour renforcer l'approche éducative du site.

Ce projet s'inscrit dans une stratégie globale de **valorisation du patrimoine naturel sénonais** et vise à améliorer l'expérience des **familles et des visiteurs qui fréquentent le parc.**

Rénovation des allées du parc du Moulin à Tan

Le parc du **Moulin à Tan,** véritable écrin de verdure au cœur de Sens, fera l'objet de travaux de rénovation de ses **allées principales** afin de garantir un parcours agréable et sécurisé. Les allées, mises à rude épreuve par le temps et les épisodes d'inondation, présentent aujourd'hui des dégradations qui nécessitent une réfection complète pour préserver la qualité de cet espace emblématique.

En **2025**, un **budget de 50 000 euros** sera consacré à ces rénovations. Les interventions porteront sur le **renouvellement des revêtements** afin de prévenir les infiltrations d'eau et de limiter l'érosion due aux intempéries. Le choix des matériaux privilégiera des solutions écologiques et durables, adaptées aux usages piétons et aux véhicules de service, tout en assurant un entretien facilité des voies.
Ce projet de rénovation s'inscrit dans une démarche globale de **valorisation du patrimoine naturel** du parc, en cohérence avec les engagements de la Ville en matière de **transition environnementale.**

Restauration des accès au parc du Moulin à Tan : passerelle et pont du chemin de Babie

La Ville de Sens engagera en **2025** des travaux de **rénovation de la passerelle du Moulin à Tan** et du **pont du chemin de Babie,** deux ouvrages essentiels pour accéder au parc et ses environs. Ces interventions, pour un **budget total de 500 000 euros** (200 000 euros pour la passerelle et 300 000 euros pour le pont), visent à renforcer la **sécurité** et à améliorer la **durabilité** de ces infrastructures emblématiques.

La **passerelle du Moulin à Tan** bénéficiera d'une **réfection complète de sa structure,** incluant la modernisation du platelage, la réparation des garde-corps et le renforcement des appuis pour faire face aux sollicitations liées aux aléas climatiques et à la fréquentation importante du site. L'objectif est de préserver son rôle de passage stratégique et d'intégration harmonieuse dans le paysage du parc.

Le **pont du chemin de Babie,** qui assure un accès routier important au parc et aux zones avoisinantes, fera l'objet d'une **consolidation des fondations** et d'une réfection du tablier pour garantir sa pérennité. Les travaux incluront également des aménagements visant à optimiser le drainage et à prévenir l'usure liée aux infiltrations.

Ces rénovations s'inscrivent dans une démarche globale de **valorisation et sécurisation des accès** au parc du Moulin à Tan, contribuant à améliorer la mobilité douce et l'expérience des visiteurs tout en répondant aux enjeux de **préservation des infrastructures** et de **transition écologique.**

Axe 6

Soutenir la dynamique démographique et économique du territoire.

Le nord de l'Yonne, situé au carrefour des trois grandes régions historiques que sont la Bourgogne, l'Île-de-France et la Champagne, est un des territoires les plus dynamiques de Bourgogne-Franche-Comté. Cette situation économique et démographique requiert la mise en œuvre d'une politique de rayonnement spécifique afin de garantir à notre territoire une croissance maîtrisée et durable.

À cette fin, il est nécessaire d'asseoir la position et le rôle de la Ville au sein de son écosystème institutionnel, à l'échelon régional et national. Ce travail doit également être adossé à une stratégie de promotion de la Ville et de ses actions auprès de différents publics cibles, dont les futurs habitants et les porteurs de projets économiques.

Une politique de l'habitat ambitieuse et offensive

Poursuite du Plan Façade : un soutien renforcé aux propriétaires

En **2025**, la Ville de Sens poursuit son **Plan Façade,** une initiative phare visant à préserver et embellir le **patrimoine architectural** du centre-ville. Ce dispositif repose sur une **charte de valorisation** qui encadre la rénovation des façades, devantures commerciales et enseignes afin d'harmoniser et d'améliorer l'esthétique urbaine. Pour encourager les propriétaires à s'engager dans ces rénovations, une **enveloppe de 250 000 euros** est prévue pour l'année 2025.

Depuis le lancement du plan, ce sont **190 dossiers** qui ont été déposés, permettant aux propriétaires de bénéficier d'une aide pouvant aller jusqu'à **8 000 euros** par dossier, doublée si les travaux concernent à la fois une **façade** et une **devanture commerciale.** Au total, la Ville a déjà mobilisé **1,2 million d'euros** depuis **2020.**

Le Plan Façade illustre l'engagement de Sens à conjuguer **attractivité urbaine et préservation du patrimoine** pour offrir un cadre de vie agréable et accueillant aux Sénonais et aux visiteurs.

Fin de l'abattement de la TFPB : une gestion rigoureuse pour un habitat de qualité

En **juillet 2024**, la Ville de Sens a décidé de mettre fin à l'**abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB)** accordé aux **bailleurs sociaux** dans l'ensemble des **quartiers prioritaires** de la ville. Cette décision repose sur le constat que les prestations financées par cet abattement relevaient davantage du **devoir réglementaire** des bailleurs que d'un véritable **surentretien.** En conséquence, cette mesure représente de **nouvelles ressources financières** pour la collectivité estimées à hauteur de 360 000 €, qui pourront être réinvesties dans des actions au service des habitants.

L'abattement de la TFPB, instauré pour améliorer le cadre de vie des quartiers concernés, doit théoriquement être compensé par des **prestations spécifiques : propreté renforcée, réparation rapide des équipements vandalisés, médiation sociale, amélioration des espaces communs** ou encore **enlèvement des véhicules abandonnés.** Cependant, de nombreux manquements ont été constatés, notamment de la part du **bailleur principal,** compromettant l'impact attendu de ces actions sur le terrain.

Cette décision s'inscrit dans une **politique de l'habitat vigilante** visant à garantir des services de qualité aux habitants des quartiers prioritaires, tout en veillant à une gestion efficace des fonds publics. La Ville de Sens réaffirme ainsi son engagement à promouvoir un **cadre de vie digne et sécurisé,** en responsabilisant l'ensemble des acteurs concernés et en recentrant les ressources sur des actions directement bénéfiques pour la population.

Gestion du patrimoine municipal : une stratégie de cession des biens inutilisés

La Ville de Sens mène une **politique de cession des biens immobiliers inutilisés** afin d'optimiser la gestion de son patrimoine et de générer des **recettes pour financer de nouveaux projets structurants.** Cette stratégie concerne des bâtiments et terrains qui ne répondent plus aux besoins des services municipaux ou dont l'entretien représente un coût élevé. En remettant ces biens sur le marché, la collectivité favorise leur réhabilitation par des porteurs de projets privés, contribuant ainsi à la **dynamisation urbaine** et à la **valorisation foncière** du territoire.

Les ressources issues de ces cessions sont réinvesties dans des projets prioritaires tels que l'amélioration des équipements publics ou l'acquisition de biens stratégiques. Cette démarche s'inscrit dans une gestion **responsable et durable** des ressources foncières, permettant à la Ville de Sens de préserver et de moderniser son patrimoine tout en répondant aux besoins des habitants.

Développement du secteur Beaumont-Ballastière

Dans un contexte de réaménagement global de la lisière entre Saint-Clément et Sens, la commune de Sens souhaite développer un nouveau quartier sur ce secteur Beaumont-Ballastière. Un foncier de près de 13 hectares, maîtrisé par la Ville, constitue une opportunité pour accueillir logements, services et équipements. Une étude de préfiguration est en cours.

Mise en œuvre du plan « Agir pour le commerce et l'artisanat du Coeur de Ville » 2024-2026

Mesures fiscales avantageuses pour le dynamisme commercial à Sens

Dans le cadre du **plan «Agir pour le commerce et l'artisanat du Cœur de Ville»** pour la période **2024-2026,** la Ville de Sens a mis en place une série de **mesures fiscales incitatives** afin de renforcer l'attractivité de son centre-ville et de lutter contre la vacance commerciale. Parmi ces mesures, l'une des plus emblématiques est l'**abattement sur la taxe foncière** pour les propriétaires de surfaces commerciales qui s'engagent à rénover leurs locaux ou à faciliter l'installation de nouveaux commerces. Cette démarche vise à encourager l'ouverture de nouvelles enseignes tout en améliorant l'esthétique des devantures et la cohérence architecturale du centre-ville. Le coût de cette mesure fiscale est de 150 000 €.

Pour renforcer son action, la Ville a également instauré une **taxe annuelle sur les friches commerciales,** destinée à inciter les propriétaires à remettre leurs locaux vacants sur le marché. Bien qu'elle génère des recettes estimées à **50 000 euros par an**, son objectif principal reste incitatif et vise à ramener ces espaces à une exploitation active.

En complément, un **fonds d'aide à l'installation et à la transmission des commerces** permet de soutenir financièrement les porteurs de projets, notamment dans le cadre des reprises d'activités artisanales ou commerciales. Doté de **200 000 euros** sur trois ans, ce fonds finance les projets de reprise et les aménagements pour l'installation de nouvelles enseignes.

Soutien aux associations de commerçants : un engagement renouvelé pour dynamiser le centre-ville

La Ville de Sens poursuit son **soutien financier aux associations de commerçants du cœur de ville** afin de renforcer la dynamique économique locale et encourager des initiatives collectives. Ce **fonds de soutien** vise à appuyer l'organisation d'**événements attractifs** et à promouvoir des projets fédérateurs qui renforcent la **cohésion des acteurs économiques.**

En **2025, le niveau de subvention est maintenu** pour garantir aux associations des moyens stables leur permettant de pérenniser et développer leurs animations. Ce soutien municipal permet la réalisation d'événements emblématiques, tels que les **braderies, animations de fêtes de fin d'année et campagnes promotionnelles,** contribuant à **stimuler la fréquentation** du centre-ville et à créer des temps forts pour les habitants et les visiteurs.

«Ici, je teste mon commerce !» : une opportunité pour lancer son projet en centre-ville

La Ville de Sens innove avec la mise en place de l'action **«Ici, je teste mon commerce !»,** un dispositif destiné à offrir aux porteurs de projets l'opportunité de **tester leur idée commerciale** dans un **local vacant** du centre-ville. Ce programme vise à accompagner les futurs commerçants en leur permettant de se confronter aux réalités du marché sans les contraintes financières d'un engagement long terme.
Les porteurs de projet bénéficient d'un **accompagnement personnalisé** incluant une **participation au loyer** pour réduire la charge financière durant la phase de test, une **aide à la communication** pour promouvoir l'ouverture et attirer la clientèle ainsi que l'**appui du manager de commerce** et de la **Fabrique à Entreprendre**, un réseau de soutien dédié à la création d'activités.
L'objectif de ce dispositif est de **faciliter l'installation de nouveaux commerces** tout en réduisant la vacance des locaux commerciaux. En offrant une boutique pilote pendant plusieurs mois, la Ville permet aux entrepreneurs de valider leur concept avant de s'engager durablement, tout en dynamisant l'attractivité du centre-ville. Ce programme s'inscrit pleinement dans la volonté municipale de **soutenir l'entrepreneuriat local et de redynamiser l'activité commerciale** en proposant des solutions concrètes et innovantes.

Entretenir et développer les infrastructures pour accompagner la croissance de Sens

Études d'aménagement autour du secteur gare : un enjeu stratégique pour le développement urbain

Dans le cadre de sa stratégie de **développement économique et démographique,** la Ville de Sens engage des études approfondies pour **repenser le secteur de la gare,** un point névralgique de la mobilité et de l'attractivité urbaine. Ce projet structurant vise à moderniser les infrastructures tout en répondant aux besoins croissants de la population et des acteurs économiques.

La première étude porte sur l'**îlot SNCF/CCI,** avec l'objectif de transformer ce secteur en un **écoquartier dynamique et multifonctionnel.** Cette réflexion intégrera des espaces résidentiels, commerciaux et des équipements publics, favorisant la **mixité urbaine** et un cadre de vie attractif, tout en respectant les principes de **développement durable.**

Parallèlement, une **étude sur le pôle d'échange multimodal (PEM)** est menée pour optimiser la **connectivité des modes de transport :** gare ferroviaire, bus, vélos et stationnements. L'objectif est de fluidifier les déplacements et d'encourager l'utilisation des **mobilités douces,** en améliorant l'accessibilité pour les usagers et en intégrant des aménagements innovants adaptés aux besoins du territoire.

Étude pour la réhabilitation de la ceinture de boulevards : un enjeu stratégique pour la mobilité urbaine

La Ville de Sens lance en **2025** une **étude de réhabilitation** de la **ceinture de boulevards,** un axe structurant du réseau urbain, fortement sollicité par le trafic, notamment les poids lourds, et présentant d'importantes dégradations. Ce projet vise à renforcer la **durabilité des infrastructures routières** tout en améliorant la **circulation** et la **sécurité** pour l'ensemble des usagers. L'objectif est de définir des aménagements adaptés pour préserver la fluidité du trafic tout en limitant l'impact des véhicules lourds sur la voirie, dans une démarche d'**optimisation des déplacements** et de **valorisation du cadre urbain.**

Programme annuel de rénovation de la voirie : un investissement maintenu pour 2025

En **2025**, la Ville de Sens poursuit et accroît son engagement en matière d'entretien et de modernisation de ses infrastructures routières avec une **enveloppe d'investissement de 2 millions d'euros** dont **1 million d'euros** pour les travaux d'entretien courant et **400 000 euros** pour le **gros entretien** des chaussées et trottoirs.

Ce programme annuel de rénovation, basé sur les priorités issues du **diagnostic de 2021,** vise à garantir la sécurité et le confort des usagers sur un réseau de **140 km** de voiries. Depuis **2016,** plus de **65 km de chaussées** ont été rénovés. En collaboration avec les concessionnaires (Enedis, GRDF, La Sénone), la planification des travaux prend également en compte les besoins remontés par les élus et les riverains pour ajuster les priorités d'intervention.

Grâce à cet investissement maintenu, la Ville de Sens continue d'assurer la **pérennité des infrastructures routières** tout en anticipant les dégradations dues à la circulation et aux aléas climatiques, confirmant ainsi sa volonté de proposer un cadre de vie sûr et adapté aux besoins de ses habitants.